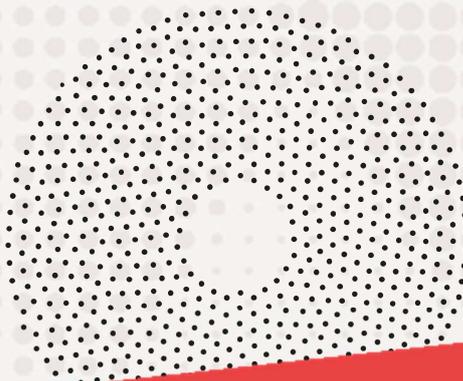


The logo of the University of Lyon 2, featuring three horizontal lines of varying lengths to the left of the text.

**UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2**

A stylized graphic of a sun or light source, composed of a circular pattern of dots that fades out towards the center, positioned in the upper right quadrant of the page.

Compte Financier

2021

Conseil d'administration du 11 mars 2022



Préambule

Le décret du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), a apporté trois grandes évolutions dans l'approche de la situation financière des établissements publics :

- *La mise en œuvre d'une **comptabilité budgétaire distincte de la comptabilité générale** :*

Pour rappel, la comptabilité générale enregistre les opérations de dépense seulement lors de la certification du service fait par l'ordonnateur, moment qui constate la naissance d'une dette à l'égard d'un tiers, on parle alors de « droit constaté ». Ce même principe s'applique pour les recettes.

*La comptabilité budgétaire est quant à elle impactée en deux temps : d'une part, en amont, dès l'engagement juridique de l'établissement, ce qui se traduit par l'enregistrement d'une **autorisation d'engagement (AE)** et d'autre part, en aval, lors de son règlement au fournisseur, par la constatation d'un **crédit de paiement (CP)**.*

De façon prudentielle, l'enregistrement de la recette n'est réalisé que lors de son encaissement effectif, plus précisément lors du rapprochement de cet encaissement avec la facture prise en charge.

- *L'**approche pluriannuelle** qui en découle :*

Le mode d'enregistrement en comptabilité budgétaire, en séparant dans le temps le fait générateur (AE) de sa réalisation effective (CP), permet un suivi pluriannuel des dépenses. Cela offre une vision plus dynamique de l'exécution budgétaire en autorisant une reprogrammation des crédits en fonction de l'avancement des projets, tandis que jusqu'alors ce suivi ne pouvait s'opérer que par le mécanisme des reports. Cela est particulièrement sensible pour évaluer les effets des contrats pluriannuels ou des opérations de travaux.

- Une **analyse de la soutenabilité** désormais essentiellement basée sur une logique de **trésorerie** :

S'appuyant largement sur les impacts en termes d'encaissement et de décaissement, la comptabilité budgétaire comporte donc une forte dimension trésorerie. Alors que l'appréciation de la situation financière d'un établissement portait jusqu'alors uniquement sur l'analyse d'agrégats comptables en droits constatés (résultat, CAF, variation du FR), l'examen du niveau de trésorerie au regard des engagements vient désormais très largement compléter cette approche.

Les écarts entre comptabilité budgétaire et comptabilité générale sont parfaitement logiques et proviennent de quatre natures d'opérations :

- Des opérations ayant donné lieu à encaissement ou décaissement mais dont le fait générateur ne se situe pas sur l'exercice et qui sont de ce fait retraitées en comptabilité générale : charges constatées d'avance ou à payer, produits constatés d'avance ou à recevoir ;
- Des opérations inscrites en comptabilité générale mais non budgétaires car ne donnant pas lieu à mouvement de trésorerie, les dotations aux amortissements et leur corollaire en recette, la quote-part de subvention reprise au résultat, les provisions et reprises sur provisions, certaines annulations de charges ou produits sur exercices antérieurs... ;
- Des opérations budgétaires et comptables ayant des faits générateurs sur des exercices différents : restes à recouvrer sur produits de l'exercice, recouvrements au titre d'exercices antérieurs, factures de l'exercice non soldées au 31 décembre ou paiement de factures de l'exercice précédent ;
- Enfin, les opérations d'investissement qui figurent dans le solde budgétaire mais pas dans le résultat comptable.

Le retraitement de ces opérations permet de passer du résultat comptable au solde budgétaire et inversement.

- **Le BI signifie le Budget Initial.** Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.
- **Le BR signifie le Budget Rectificatif.** En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial. Généralement, afin d'avoir une bonne lecture des conventions et du projet pluriannuel d'investissement (PPI), un BR de reprogrammation peut être positionné en fin d'exercice et un BR de report peut avoir lieu, après la réalisation du compte financier de l'année précédente, en début d'exercice.
- **Le CF signifie le Compte Financier.** Document qui retrace l'exécution du budget de l'exercice précédent. Il rend compte du résultat de l'exercice, c'est-à-dire de l'écart entre les recettes et les dépenses, et aboutit au bilan.

Sommaire

1.	NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE	6
1.1.	PRINCIPAUX CHIFFRES	6
1.1.1.	<i>En GBCP (encaissements et décaissements)</i>	6
1.1.2.	<i>En droits constatés</i>	7
1.1.3.	<i>Résumé de l'impact financier de la crise sanitaire</i>	8
1.2.	ANALYSE DES DEPENSES	10
1.2.1.	<i>En GBCP (encaissements et décaissements)</i>	10
1.2.2.	<i>En droits constatés</i>	12
1.3.	ANALYSE DES RECETTES	14
1.3.1.	<i>En GBCP (encaissements et décaissements)</i>	14
1.3.2.	<i>En droits constatés</i>	15
2.	ANALYSE FINANCIERE	17
2.1.	INDICATEURS FINANCIERS ET RATIOS	17
2.1.1.	<i>Synthèse des principaux indicateurs</i>	17
2.1.2.	<i>Le résultat net comptable</i>	18
2.1.3.	<i>La capacité d'autofinancement (CAF)</i>	19
2.1.4.	<i>Le fonds de roulement (FdR)</i>	20
2.1.5.	<i>L'autofinancement de l'investissement</i>	21
2.1.6.	<i>La part des ressources propres</i>	22
2.1.7.	<i>Le taux de rigidité des dépenses</i>	23
2.1.8.	<i>L'évolution du solde budgétaire</i>	24
2.1.9.	<i>L'évolution de la trésorerie</i>	24
2.1.10.	<i>Perspective pluriannuelle : analyse de soutenabilité</i>	26
2.2.	COMPTABILITE BUDGETAIRE (GBCP)	28
2.2.1.	<i>Principaux chiffres</i>	28
2.2.2.	<i>Recettes globalisées et recettes fléchées</i>	29
2.2.3.	<i>Recettes à l'encaissement par origine</i>	30
2.2.4.	<i>Recettes propres de l'établissement</i>	31
2.2.5.	<i>Dépenses en GBCP</i>	33
2.2.6.	<i>Dépenses de fonctionnement par destination</i>	40
2.2.7.	<i>Dépenses d'investissement par destination</i>	42
2.2.8.	<i>Dépenses de personnel, masse salariale et ETPT</i>	43
2.2.9.	<i>Qualité de l'exécution budgétaire 2021</i>	50
ANNEXES		61

1. Note de présentation synthétique

1.1. Principaux chiffres

- Les dépenses et les recettes font l'objet d'une analyse plus détaillée dans la suite du document.

L'année 2021 a été marquée par l'adoption d'un budget rectificatif actant une hausse de la dépense en crédits de personnels notamment induite par la loi de nouvelle programmation de la recherche (LPR) et l'annulation de dépenses (fonctionnement, investissement) liée à la crise sanitaire. Les données d'exécution du présent rapport sont par conséquent analysées ici au regard du BI et du BR.

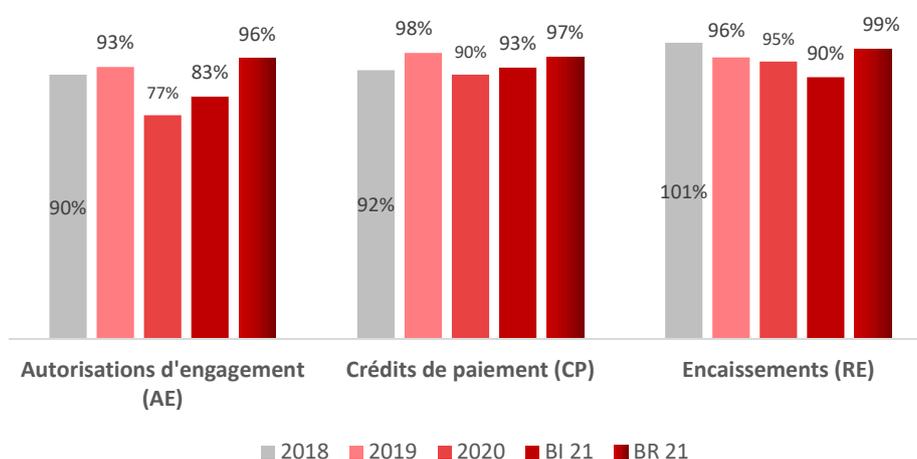
1.1.1. En GBCP (encaissements et décaissements)

tableau 2	CF 2019	CF 2020	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	exec BI	exec BR	évol	BI 2022
								CF21-CF20	
Autorisations d'engagement (AE)	150 035 724 €	146 483 143 €	187 855 629 €	162 278 667 €	155 620 966 €	83%	96%	6%	192 152 097 €
Crédits de paiement (CP)	150 130 406 €	146 436 973 €	160 443 148 €	154 205 080 €	148 905 343 €	93%	97%	2%	172 967 549 €
Reste à payer (AE-CP)	-94 682 €	46 170 €	27 412 481 €	8 073 587 €	6 715 623 €	24%	83%	14446%	19 184 548 €
Encaissements (RE)	142 482 405 €	141 333 428 €	166 365 382 €	150 186 408 €	148 973 249 €	90%	99%	5%	171 781 646 €
Solde budgétaire (encaissements - CP)	-7 648 001 €	-5 103 546 €	5 922 234 €	-4 018 672 €	67 906 €	1%	-2%	-101%	-1 185 903 €

NB : les taux d'exécution des tableaux présentés dans ce rapport sont calculés au regard du budget rectificatif (BR)

Le solde budgétaire pour 2021 s'établit à 68 k€ (5,9 M€ au BI 2021, -4 M€ au BR 2021) et s'explique par un montant de crédits de paiement (CP) de 148,90 M€ et une réalisation d'encaissements de 148,97 M€ (- 10 % par rapport au BI 2021, -1 % par rapport au BR 2021 ; + 5 % par rapport au compte financier - CF - 2020). Les autorisations d'engagement (AE) s'élèvent à 155,6 M€ (83 % d'exécution du BI 2021 et 96 % du BR 2021 ; + 6 % par rapport au CF 2020). La variation de la trésorerie est de 942 k€. La trésorerie est de 43,6 M€ (111 jours de fonctionnement).

Evolution des taux d'exécution budgétaire



1.1.2. En droits constatés

tableau 6	CF 2019	CF 2020	exec	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	exec BI	exec BR	évol	BI 2022
			2020						CF20-CF21	
Dépenses	156 577 064 €	155 818 161 €	92,0%	168 162 635 €	162 558 810 €	159 331 177 €	94,7%	98,0%	2,3%	181 714 441 €
Recettes	150 735 232 €	148 292 702 €	97,2%	169 845 932 €	156 191 460 €	155 179 431 €	91%	99,4%	4,6%	177 983 482 €
Résultat	1 778 505 €	1 737 318 €	32727,6%	- 703 086 €	1 356 550 €	1 084 106 €	-154%	79,9%	-37,6%	1 176 148 €
CAF	5 394 929 €	5 499 794 €	146,2%	3 535 851 €	4 956 042 €	4 960 931 €	140%	100,1%	-9,8%	5 410 075 €
FDR	41 087 525 €	37 329 572 €	132,7%	34 052 101 €	34 561 714 €	37 054 651 €	109%	107,2%	-0,7%	35 064 682 €
FDR (jours)	109	99	136,8%	85	88	94	110%	107,5%	-4,3%	84

(*) Dans cette présentation en droits constatés, le terme de « dépenses » renvoie aux charges (dépenses de fonctionnement et de personnel) ainsi qu'aux emplois (dépenses d'investissement), le termes « recettes » renvoie aux produits ainsi qu'aux ressources (recettes d'investissement fléché).

Le réalisé 2021 s'établit à **159,3 M€ de dépenses (+ 3,5 M€, soit +2,3 % par rapport au CF 2020)**. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation des **dépenses de fonctionnement** (« charges de fonctionnement ») à + 4,2% (+1,1 M€) qui provient entre autres d'une hausse de 4,5 % des dépenses de fonctionnement (+ 0,7 M€) et de 2,7% des dépenses de personnel inscrites au compte 633 (+ 41 k€) comptabilisées en charges de fonctionnement. La dotation aux amortissements demeure stable à + 0,3 % (+37 k€) ;

- Une augmentation des **dépenses de personnel** (« charges de personnel ») de 3,4 % (+ 4 M€) ;

- Une diminution des **dépenses d'investissement** (« emplois ») de 16,3 % (- 1,6 M€).

Les recettes s'élèvent à 155,2 M€ (+6,8 M€, soit + 4,6 % par rapport au réalisé 2020) :

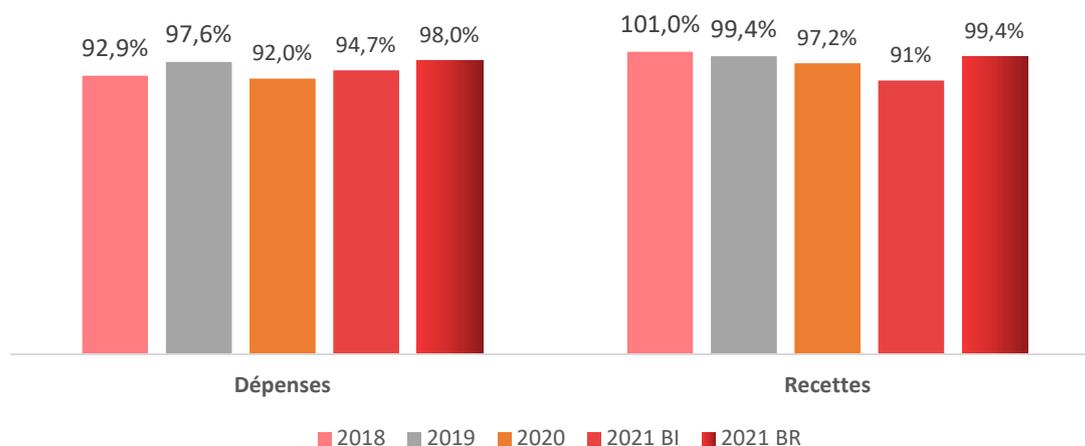
- 152,2 M€ pour les **recettes de fonctionnement** (« produits »), ce qui permet de dégager un **résultat positif de 1,1 M€** ;

- 2,9 M€ pour les **recettes d'investissement** (« ressources »), ceci explique en partie le prélèvement sur fonds de roulement de 275 k€ ;

- 27 k€ au titre des **autres ressources**.

Le niveau de fonds de roulement est en diminution de 5 jours de fonctionnement par rapport au niveau de 2020. Il reste à un **très bon niveau à 94,3 jours**.

Evolution des taux d'exécution budgétaire (droits constatés)



1.1.3. Résumé de l'impact financier de la crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID-19 a eu, comme en 2020, un impact sur la réalisation des recettes et dépenses inscrits au BI 2021

Les impacts à la hausse

Dépense

Les dépenses supplémentaires induites par la crise sanitaire se sont élevées, toutes masses confondues, à 1 096 k€ soit un montant proche des 1 086 k€ prévus au BI 2021 (101 % d'exécution).

Service	Dépense réalisée au compte financier 2021	€	Masse
Solutions numériques et audiovisuelles		321,956 €	
Direction des Services d'Information	Lignes Data pour étudiants, licences Zoom	31,331 €	Fonctionnement
Direction des Services d'Information	Remplacement anticipé de 265 postes (télétravail) +licences adobe	192,225 €	Investissement
Direction des Services d'information	Aides étudiants au titre précarité numérique	98,400 €	Fonctionnement
Santé et sécurité		355,472 €	
DIMMO	masques, visières, gel, EPI, mobilier	257,397 €	Fonctionnement
DIMMO	entretien/réparation (plexiglas,...)	33,506 €	Fonctionnement
DIMMO	Adaptation prestation de nettoyage	32,569 €	Fonctionnement
DIMMO	Travaux électriques	0 €	Investissement
Service de santé universitaire	Santé Psy	32,000 €	Fonctionnement
Dépenses de personnel diverses		418,693 €	
Direction des ressources humaines	prolongation des contrats doctoraux et post-doctoraux	259,039 €	Personnel
Direction des ressources humaines	recrutement d'un ingénieur projets d'hybridation	62,000 €	Personnel
Direction des ressources humaines	Autres impacts (référentiel hybridation, recrutement psychologue...)	97,654 €	Personnel
	TOTAL	1,096,121 €	

BI 2021 1,086,336 €

Les principaux impacts en dépense concernent, en fonctionnement, les dépenses engagées par la direction de l'immobilier : **achats de masques, gel** (257 k€) et pose de **protections plexiglas** (33 k€), prestations de **nettoyage supplémentaire** (32 k€).

On relèvera, en fonctionnement toujours, les aides financières au titre de la **précarité numérique** (98 k€ en bons d'achats pour permettre l'acquisition par les étudiants d'ordinateurs portables permettant d'accéder aux solutions d'enseignement distanciel). Le dispositif **Santé Psy** a permis également à l'université de conventionner avec des psychologues sur la base d'un tarif conventionné en vue de permettre aux étudiants confinés de rompre leur isolement, pour un montant total dépensé de 32 k€.

L'impact sur les crédits de personnels s'élève à environ 418 k€, au titre notamment des **prolongations de doctorants** induites par la crise sanitaire, du **recrutement d'un ingénieur pédagogique** affecté à l'hybridation des contenus pédagogiques ou encore d'autres impacts (retards de **recrutements** 2020 impactant la dépense 2021, référentiel hybridation...).

Recette

Les recettes supplémentaires au titre de la crise sanitaire sont de plusieurs types :

- Recettes notifiées *via* la **subvention pour charge de service public** (SCSP) :
 - o Financement de la prolongation des contrats doctoraux, ATER et post-doctoraux au titre de la crise sanitaire pour 327 k€ (cette recette ayant vocation à couvrir l'impact subi en 2020 et 2021 ;
 - o Dispositif Santé Psy : 35k€ ;
 - o Financement de l'achat de test antigéniques 15€ ;
- **Subventions publiques** obtenues auprès de divers financeurs :
 - o Financement des aides financières au titre de la précarité numérique : 87 700€ ;
- **Recettes propres d'activité** en lien avec la situation sanitaire :
 - o Convention Hybrid-IT relative à l'hybridation des contenus pédagogiques : 116 k€.

Les impacts à la baisse

Dépense

La dépense a été affectée, comme en 2020, par la perturbation de l'activité induite par la crise sanitaire.

On relèvera notamment :

- Sur le **non affecté** (NA, hors conventions) : la sous-exécution par rapport au BI21 s'établit à 2,4 M€ pour le fonctionnement et 2,7 M€ pour l'investissement. La crise sanitaire compte comme le principal facteur sur cette baisse de la dépense. Pour le fonctionnement, près de la moitié de la baisse (-1,1 M€) se constate sur les missions/déplacements et réceptions, dont la dépense totale atteint 645 k€ pour une programmation initiale de 1,8 M€ ;
- Sur les **conventions** : la sous-exécution totale par rapport au BI, largement imputable à la crise sanitaire s'établit à :
 - o 1,9 M€ pour le fonctionnement,
 - o 1,4 M€ pour la masse salariale ;
 - o 95 k€ pour l'investissement.

Les dépenses d'investissement sur conventions pour les opérations immobilières ont été retirées de l'analyse, le report du lancement des travaux pour la Ruche n'étant pas à proprement parler imputable à la crise sanitaire (cf. *infra*).

Recette

Affectant la réalisation des activités de recherche et de formation, la crise sanitaire a également induit une baisse par rapport à la recette inscrite en budget initial 2021 :

- **Recettes propres de formation continue** : - 800 k€ en raison de l'impact de la situation sanitaire sur certaines activités de l'établissement (notamment programmes courts et cours d'été en FLE) ;
- **Déprogrammations de recettes sur conventions** : - 2,9 M€ principalement sur les conventions de recherche, liées aux difficultés d'exécution.

1.2. Analyse des dépenses

1.2.1. En GBCP (encaissements et décaissements)

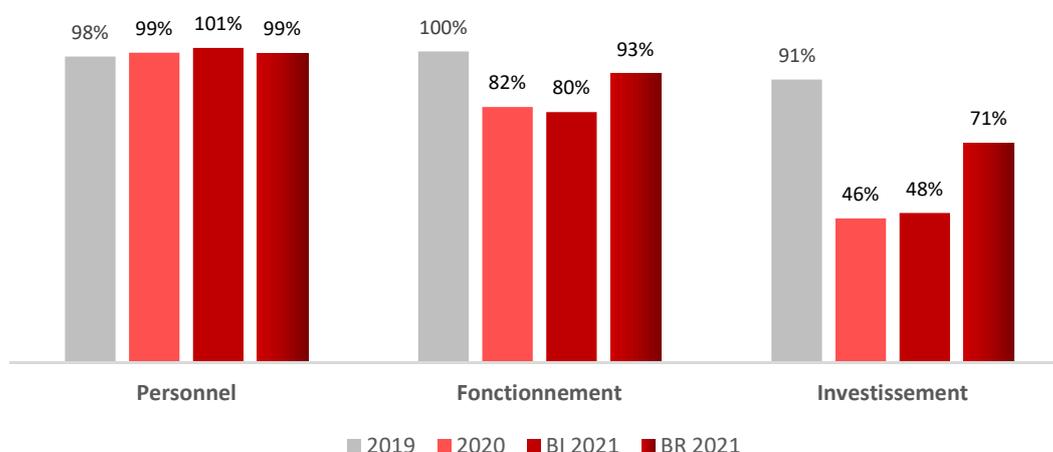
tableau 2 (CP)	CF 2019	CF 2020	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	exec BI	exec BR	évol	BI 2022
								CF20- CF21	
Personnel	117 873 671 €	120 758 971 €	122 968 293 €	124 928 981 €	124 295 046 €	101.1%	99.5%	2.9%	129 730 855 €
Fonctionnement	19 067 468 €	15 753 919 €	20 467 312 €	17 723 702 €	16 455 723 €	80.4%	92.8%	4.5%	20 762 096 €
Investissement	13 189 268 €	9 924 084 €	17 007 543 €	11 552 397 €	8 154 574 €	47.9%	70.6%	-17.8%	22 474 598 €
TOTAL	150 130 407 €	146 436 973 €	160 443 148 €	154 205 080 €	148 905 343 €	92.8%	96.6%	1.7%	172 967 549 €

Les **principales différences entre les formats GBCP et les droits constatés** sont les dépenses non budgétaires : les amortissements, dépréciations et provisions en fonctionnement (9,6 M€).

Par ailleurs, **les dépenses liées au compte 633** (impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations à divers organismes au titre du versement de transport et d'allocations logement), inscrites en masse de personnel (CP) en comptabilité budgétaire, sont depuis le BR2 2018 inscrites en charges de fonctionnement (droits constatés) en comptabilité générale (1,5 M€).

De façon générale **l'année 2021 a enregistré un taux d'exécution budgétaire** supérieur à l'année 2020 (92,8% du BI et 96,6% du BR contre 90,4 % en 2020 et 97,8 % en 2019).

Evolution des taux d'exécution budgétaire (CP)



- Les **dépenses de fonctionnement** ont été exécutées à hauteur de 80 % du BI et 93 % du BR (exécution du BI 2020 : 82 %). La dépense de fonctionnement, quoique supérieure à l'année précédente (16,4 M€ contre 15,7 M€ en 2020) a en effet été affectée en 2021 par la crise sanitaire, dont les effets sont détaillés plus haut. On notera cependant une maîtrise de la dépense « pilotable » :
 - Apurement de la quasi-totalité des restes à payer antérieurs à 2021 au cours de l'année ;
 - Optimisation de la consommation des CP au niveau de l'établissement : sous-consommation de nombreux centres financiers compensée par le dépassement budgétaire de certains (mécanisme d'allocation dynamique de moyens) ;
 - Suivi et projection de la dépense ayant permis d'accompagner les centres financiers dans le redéploiement de leur programmation ;
- Les **dépenses d'investissement** ont été exécutées à 48 % de la dotation votée au budget initial (et 71% du BR), contre 46,3 % au CF 2020. On notera que ce niveau bas de consommation concerne très largement les opérations inscrites au PPI, dont le taux de réalisation budgétaire a été affecté, comme l'année précédente, par la validation tardive au cours de l'année de l'avant-projet

définitif (APD2) de la Ruche (anciennement Learning Centre), qui a retardé le lancement des marchés et occasionné le report des principales opérations en 2022 ;

- Les **dépenses de personnel** ont été exécutées à hauteur de 101 % du BI (et 99 % du BR) soit en légère progression par rapport à l'année précédente (99,5 %) due à un effet plus important qu'anticipé de la LPR sur les dépenses. Pour une bonne analyse, ce taux doit être mis en perspective avec le taux élevé de rigidité des dépenses à 84,0 % (Cf. 2.1.7.).

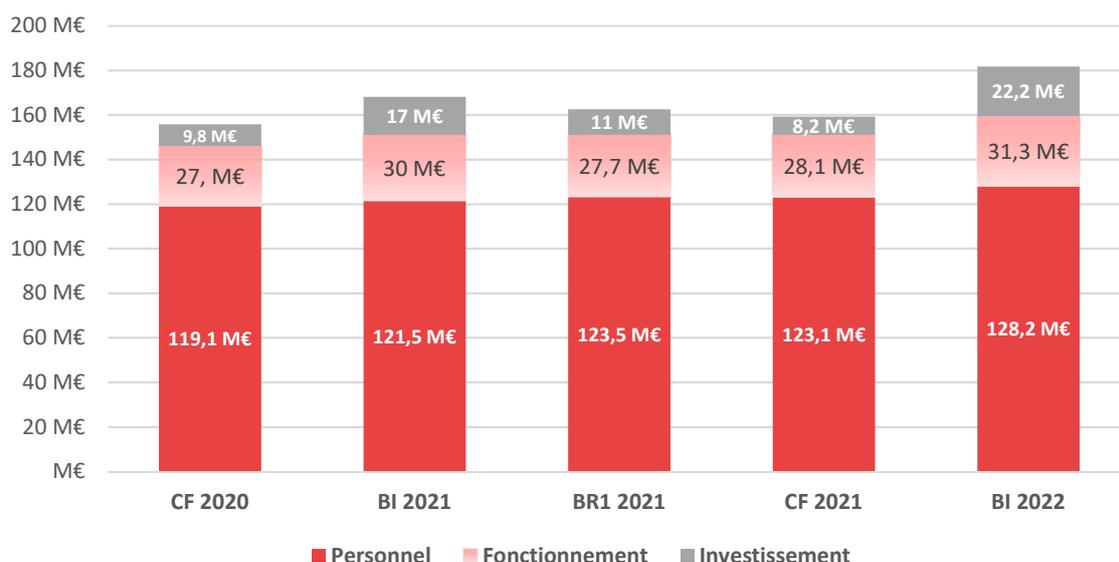
1.2.2. En droits constatés

tableau 6	CF 2019	CF 2020	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	exec BI	exec BR	évol	BI 2022
								CF21 -CF20	
Personnel	116,490,927 €	119,059,461 €	121,468,080 €	123,463,473 €	123,050,172 €	101.3%	99.7%	3.4%	128,209,017 €
Fonctionnement	27,149,416 €	26,954,743 €	29,687,012 €	27,682,776 €	28,078,168 €	94.6%	101.4%	4.2%	31,302,870 €
Investissement	12,936,722 €	9,803,957 €	17,007,543 €	11,412,561 €	8,202,838 €	48.2%	71.9%	-16.3%	22,202,554 €
TOTAL	156,577,064 €	155,818,161 €	168,162,635 €	162,558,810 €	159,331,177 €	94.7%	98.0%	2.3%	181,714,441 €

Le **taux de réalisation budgétaire** est supérieur en 2021 par rapport au réalisé 2020 (94,7 % pour le BI, 98% pour le BR, contre 92 % l'année dernière).

L'écart est cependant un peu moins marqué qu'en comptabilité budgétaire, en raison d'un impact plus fort du taux d'exécution des dépenses de personnel. En effet, comme explicité plus haut, les dépenses positionnées au compte 633 sont en droits constatés inscrites en charges de fonctionnement, de même que les dotations aux amortissements qui ont nettement augmenté en 2021.

Evolution des dépenses en droits constatés



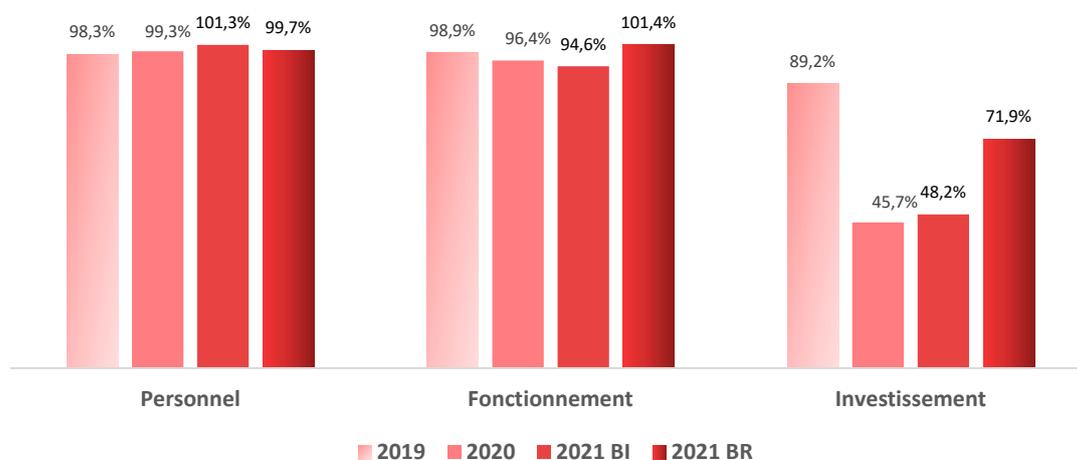
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 28,1 M€, soit une augmentation de 1,1 M€ par rapport à la réalisation 2020 (+ 4,2 %).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 8,2 M€ soit une diminution de 1,6 M€ par rapport au CF 2020.

Les dépenses de personnel s'élèvent à 123,1 M€ (+ 3,4 % soit + 4 M€ comparativement au réalisé 2020).

Par ailleurs, les dépenses décaissables augmentent de + 5,1 M€ (+ 3,7 %) en un an.

Evolution des taux d'exécution budgétaire



- Pour les dépenses de fonctionnement, l'exécution des crédits votés au BI 2021 s'établit à 94,6 % et 101,4% du BR). Le taux est supérieur à celui constaté en

comptabilité budgétaire en raison de l'intégration dans les charges de fonctionnement des dépenses du compte 633 (dont le taux d'exécution est supérieur) ainsi que des dotations d'amortissement ;

- Les **dépenses d'investissement** voient leur taux de réalisation augmenter de 45,7 % (2020) à 48,2 % (71,9% du BR). Cette baisse s'explique, comme en comptabilité budgétaire et de la même façon qu'en 2020, par l'impact de la crise sanitaire sur le calendrier des opérations immobilières inscrites au PPI (La Ruche notamment) ;
- Les **dépenses de personnel** voient leur exécution s'établir à 101,3 % (99,7 % du BR), en légère progression par rapport au réalisé 2020 (99,3 %).

1.3. Analyse des recettes

1.3.1. En GBCP (encaissements et décaissements)

tableau 2	CF 2019	CF 2020	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	exec BI	exec BR	évol	BI 2022
								CF21-CF20	
Encaissements (RE)	142 482 405 €	141 333 428 €	166 365 382 €	150 186 408 €	148 973 249 €	90%	99%	5%	171 781 646 €

Le montant des **recettes au titre de 2021 s'élève à 148,9 M€**, (+ 5 % par rapport au réalisé 2020 et + 4,5 % comparativement à 2019). Le taux d'exécution du BI est de 90 % (99 % du BR), contre 94,8 % en CF 2020.

La **Subvention pour Charges de Service Public (SCSP)** à 123,3 M€ représente 82,8 % des recettes (contre 84,8 % au CF 2020). La part relative moins importante de la SCSP dans le total des recettes vient de l'augmentation des recettes propres d'activités (cf. *infra*). Elle est supérieure de 3,6 M € par rapport au montant projeté au BI 2021 du fait de la neutralisation partielle des effets LPR sur les dépenses de personnel (+ 3% par rapport au BI, +1% par rapport au BR).

Les **autres recettes de l'établissement** sont composées des enveloppes suivantes :

- **Autres financements de l'Etat** : 0,7 M€ (dont 470 k€ au titre de la subvention de fonctionnement du CFMI par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- **Autres financements publics** (ANR, Région, UE, ...) : 5,3 M€ (dont 0,8 M€ au titre des contrats ANR hors investissement d'avenir, 0,7 M€ de subventions diverses de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 2 M€ de subventions diverses de l'UE et 1,8 M€ d'autres subventions) ;
- **Autres financements publics fléchés** (UE et autres financeurs) : 1,2 M€ dont 839 k€ de la région au titre de La Ruche et 347 k€ de l'UE pour la convention SUNSPACE gérée par l'IUT ;

- **Autres recettes propres** (droits d'inscription, formation continue, valorisation, taxe d'apprentissage...) à 15 M€ correspondant à 10,1 % des recettes encaissables (contre 8,4 % en 2020) ;
- **Recettes de fiscalité affectée** : 1,6 M€ recouverts au titre de la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) dont une partie au titre de l'année universitaire 2020-2021 (solde) et une partie au titre de l'année universitaire 2021-2022 (acompte).

Les dépenses à destination des étudiants financées par la CVEC ont été réalisées en 2021, au titre de l'année 2021, sur les axes suivants :

- **Prévention** : 257 k€ (15,8%) ;
- **Accès aux soins** : 399 k€ (24,4 %) ;
- **Accompagnement social** : 111 k€ (6,8 %) ;
- **Pratique sportive** : 98 k€ (6,0 %) ;
- **Arts et culture** : 53 k€ (3,2 %) ;
- **Accueil des étudiants** : 11 k€ (0,7 %) ;
- **Dépenses transverses** : 705 k€ (43,1 %).

Le détail de ces dépenses figure en annexes.

Ainsi, les 25,7 M€ de recettes hors SCSP se décomposent de la manière suivante :

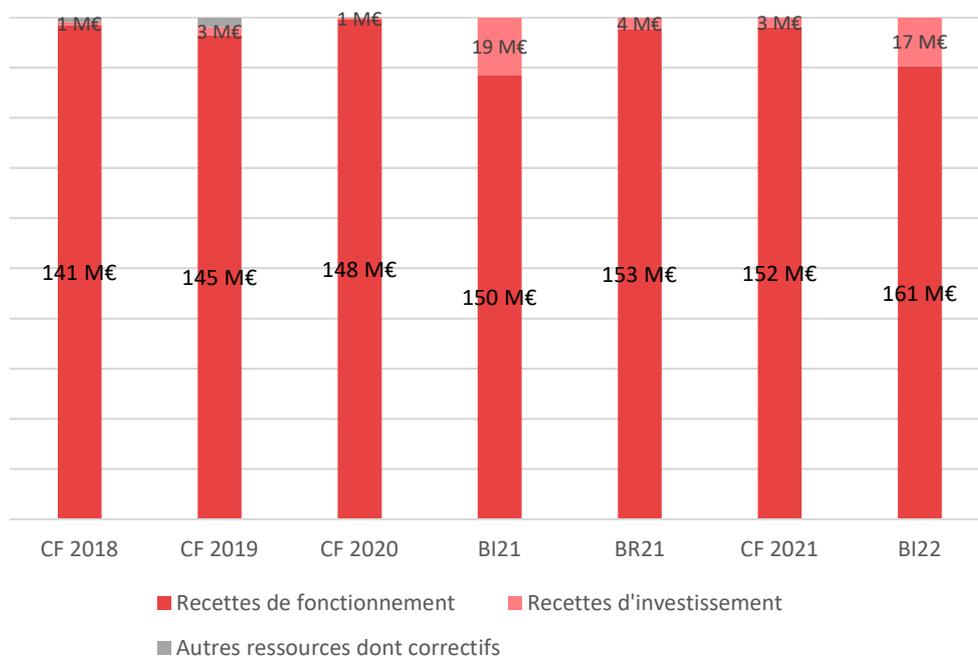
- 2,6 M€ sont des **recettes fléchées d'investissement** pour la Ruche (1,8 M€ de l'Etat, 0,6 M€ de la région) ;
- 23,1 M€ sont des **recettes propres**, entendues comme l'ensemble des recettes encaissables hors SCSP. Telles que définies par le ministère, elles constituent l'ensemble des recettes générées par les activités de l'université.

1.3.2. En droits constatés

Tableau 6	CF 2019	CF 2020	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	exec BI	exec BR	évol	BI 2022
								CF21-CF20	
Recettes de fonctionnement	145,418,847 €	147,751,522 €	150,452,006 €	152,502,799 €	152,212,446 €	101.2%	99.8%	3.0%	160,688,035 €
Recettes d'investissement	2,532,132 €	541,180 €	19,393,926 €	3,688,661 €	2,939,873 €	15.2%	79.7%	443.2%	17,295,447 €
Autres ressources dont correctifs	2,784,253 €				27,112 €				
TOTAL	150,735,232 €	148,292,702 €	169,845,932 €	156,191,460 €	155,179,431 €	91.4%	99.4%	4.6%	177,983,482 €

Les **recettes 2021 en droits constatés s'élèvent à 155,2 M€** et sont supérieures de 4,6 % à celles inscrites au CF 2020 (- 8,6 % comparativement au BI 2021, - 0,6% par rapport au BR). Cette augmentation de 6,9 M€ se décompose comme suit : + 4,5 M€ de recettes de fonctionnement et + 2,4 M€ de recettes d'investissement.

La différence entre les recettes en droits constatés et les encaissements s'élève à 6,2 M€. Cela correspond en partie à la quote-part des subventions d'investissement (neutralisation de l'amortissement) qui ne sont pas des opérations budgétaires (5,8 M€). Par conséquent, elles ne sont pas retracées dans les encaissements. L'autre variable réside dans le décalage entre les encaissements et les recettes en droits constatés.



Les **recettes de fonctionnement** (« produits ») sont en augmentation de 3 % par rapport au réalisé 2020 (101,2 % d'exécution budgétaire par rapport au BI, 99,8% par rapport au BR). Cette évolution provient notamment de la subvention pour charge de service public mais aussi des ressources propres.

Les **recettes d'investissement de 2,9 M€** (partie des « ressources » ; + 2,4 M€ comparativement au réalisé 2020) sont consacrées au financement du bâtiment La Ruche (anciennement Learning Centre) ainsi qu'au financement par l'Etat des travaux engagés au titre du Plan de relance. La réalisation budgétaire à 15,2% du BI et 79,7% du BR (pour mémoire, 11,4 % au BI 2020) procède de l'absence de versements en 2021 de subventions prévues. En effet, 19,4 M€ étaient attendus de tous les financeurs au BI (15,4 M€ de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 4 M€ de l'Etat). La validation tardive de l'APD 2 a retardé l'engagement des marchés, ce qui n'a pas permis d'atteindre le niveau de dépenses suffisant pour pouvoir appeler la subvention Etat (les 6,9 M€ de dépenses prévues en 2021 se sont élevées à 787 k€). Les 839 k€ de recettes encaissées auprès de la Région ont été recouvrées en 2021 mais avaient été appelées en 2020.

Les **autres ressources** s'élèvent à **27 k€**.

2. Analyse financière

2.1. Indicateurs financiers et ratios

2.1.1. Synthèse des principaux indicateurs

INDICATEURS GBCP	MESURE	SEUIL DE VIGILANCE SEUIL D'ALERTE	CF 2018	CF 2019	CF 2020	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	BI 2022	Moyenne étab. SHS CF 2019
Equilibre financier										
Résultat net comptable (en M€)	Comptes classe 7 - comptes classe 6	Alerte < 0	5.3	1.8	1.7	-0.7	1.4	1.1	1.2	0.2
Résultat / Produits encaissables (en %)	Résultat / Produits donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie	Alerte < 0 < vigilance < 2	3.8	1.3	1.2	-0.5	0.9	0.7	0.8	0.2
Capacité d'autofinancement (CAF) (en M€)	Produits encaissables - charges décaissables	Alerte < 0	8.8	5.4	5.5	3.5	5.0	5.0	5.4	2.1
CAF / Produits encaissables (en %)	CAF / Produits donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie	Alerte < 0,5 < vigilance < 1	6.4	3.8	3.9	2.4	3.4	3.4	3.5	1.6
Cycle d'exploitation										
Fonds de roulement net global (en M€)	Ressources stables - emplois stables	Alerte < 0	43.3	41.1	37.3	34.1	34.6	37.1	35.1	14.8
Fonds de roulement en jours de charges décaissables	(FdR / charges décaissables) X 360	Alerte < 25 < vigilance < 30	121.1	108.6	98.5	85.5	87.7	94.3	84.3	42.9
Besoin en fonds de roulement (en M€)	Actif circulant – Dettes circulantes		-12.1	-5.8	-5.3	-4.7	-4.2	-6.5	-2.5	-6.8
Trésorerie (en M€)		Alerte < 0	55.4	46.9	42.6	38.7	38.8	43.6	37.6	21.6
Trésorerie en jours de charges décaissables	(Trésorerie / Charges décaissables) X 360	Alerte < 25 < vigilance < 30	155.0	123.9	112.5	97.2	98.4	110.9	90.4	62.4
Financement de l'activité										
Charges décaissables / Produits encaissables (en %)	(Charges – Charges non décaissables) / Produits encaissables	98 < vigilance < 100 < alerte	93.6	96.2	96.1	97.6	96.6	96.6	96.5	98.4
Taux de rémunération des permanents (en %)	Masse salariale permanents (titulaires + CDI) / Total Masse salariale	83 < vigilance < 85 < alerte	81.1	80.4	80.1	80.0	80.1	80.0	79.3	80.4
Dépenses de personnel / Produits encaissables (en %)	Total masse salariale * / Produits encaissables *comptes 633 exclus	82 < vigilance < 83 < alerte	81.9	82.2	84.1	82.6	84.1	84.0	82.6	82.4
Ressources propres / Produits encaissables (en %)	Ressources propres (produits encaissables hors SCSP) / Produits encaissables	Alerte < 13 < vigilance < 15	13.9	16.1	15.3	18.6	16.9	15.8	20.3	15.5
Autofinancement des investissements										
CAF / Acquisitions d'immobilisations (en %)	CAF / Dépenses d'investissement	Alerte < 20 < vigilance < 30	245.1	41.7	56.1	20.8	43.4	60.5	24.4	26.4
Indicateurs GBCP										
Solde budgétaire (M€)	Encaissements - crédits de paiement		8.5	-7.6	-5.1	5.9	-4.0	0.1	-1.2	2.1

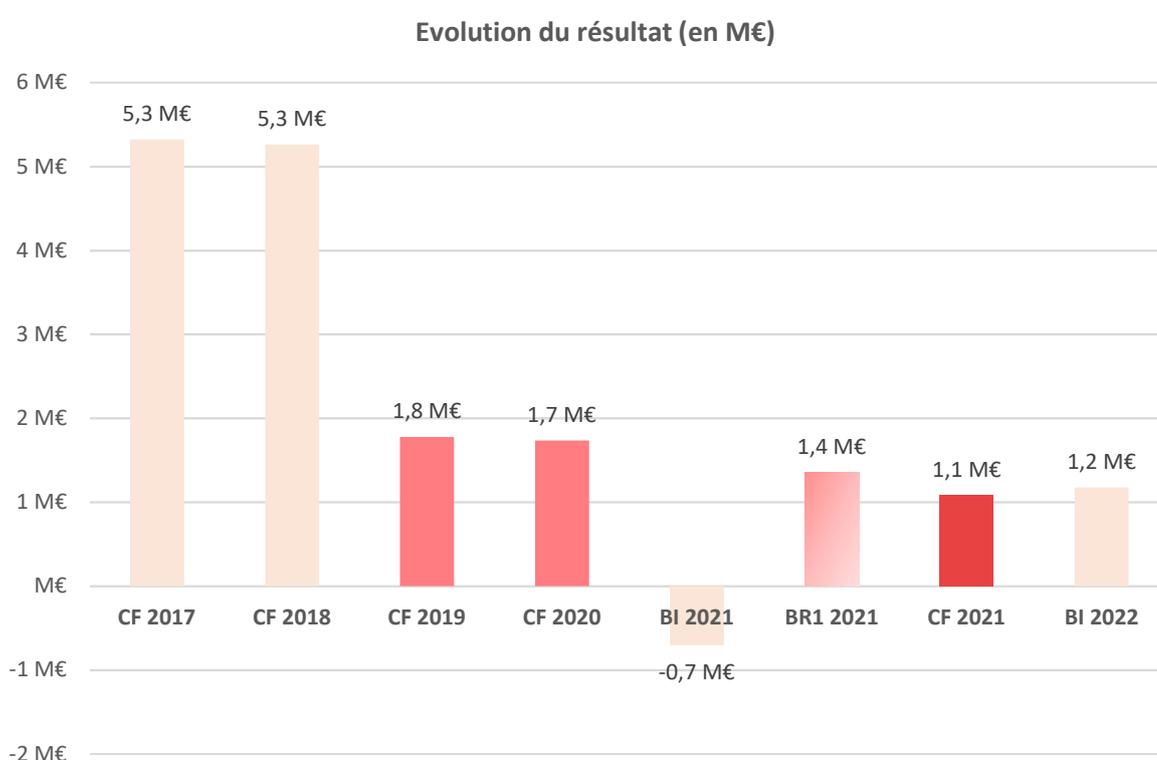
N.B : les données du cycle d'exploitation pour les BI sont actualisées avec les données des CF précédents.

2.1.2. Le résultat net comptable

Témoign d'un pilotage financier maîtrisé en 2021 malgré le contexte sanitaire, le résultat net de l'exercice s'établit en excédent et non en déficit comme prévu initialement. Le ratio « résultat/produits » se dégrade toutefois à 0,7% (1,2 % en 2020, 1,3 % en 2019), atteignant le seuil de vigilance fixé par le ministère.

- **Le résultat net comptable** correspond au bénéfice ou au déficit de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Calcul : Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) - Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)



Le résultat 2021 s'élève à 1,1 M€. Il est en baisse par rapport au CF 2020. Ceci s'explique par une hausse des dépenses plus importante que la hausse des recettes (cf. données exposées plus haut).

Ce résultat est supérieur de + 1,8 M€ à celui projeté lors du BI 2021 (-0,7 M€) et inférieur à celui projeté en BR 2021 (1,4 M€). L'amélioration du résultat, visée dès le BR n°1, tenait compte de la baisse de la dépense de fonctionnement induite par la crise sanitaire et la perturbation des activités de formation et de recherche pour retrouver un excédent net. L'établissement a donc pu engager les dépenses liées à la crise sanitaire sans générer de déficit comme anticipé en budget initial.

Le niveau moindre du résultat constaté par rapport au BR s'explique par des encaissements de recettes en deçà de la prévision.

Cet indicateur, constamment positif, se situe au-delà du seuil d’alerte minimum que le ministère fixe à 0 €. La réalisation de la prévision du budget initial 2021 confirme toutefois la réduction des marges de l’établissement, dont la capacité d’autofinancement pâtit (cf. *infra*).

2.1.3. La capacité d’autofinancement (CAF)

- *La capacité d’autofinancement (CAF) correspond à l’ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l’établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.*

Calcul (méthode additive) :

Résultat Net Comptable

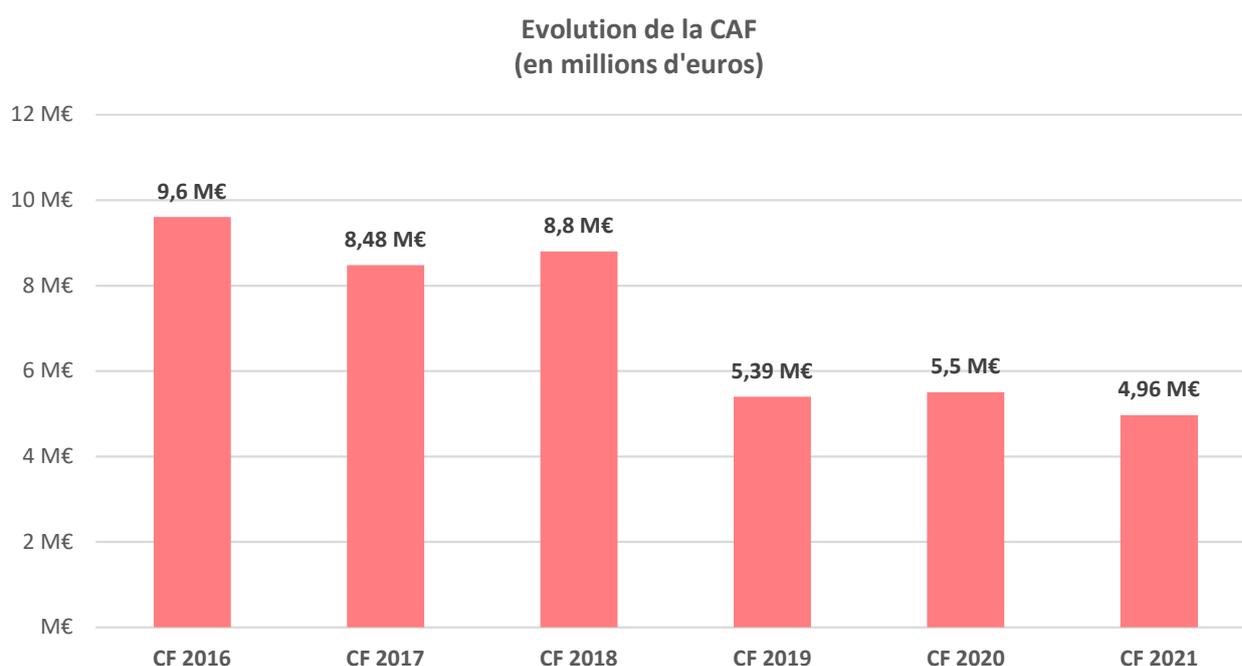
+ Charges calculées (amortissements et provisions)

- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)

+ Valeur Nette Comptable d’éléments d’Actif Cédés

- Produits de Cession d’éléments d’Actif

- Quote-part des subventions d’investissement virées au résultat de l’exercice



La CAF, qui s’élève à 4,9 M€, est supérieure à celle affichée au BI 2021 (+ 1,4 M€) soit une exécution à hauteur de 140 % du BI 21 et 100,1% du BR21. L’exécution 2020 s’est établie en 2020 dans des proportions similaires (146 % du BI), les deux exercices ayant connu une exécution de leurs dépenses d’investissements nettement inférieure à la prévision initiale (report du lancement des opérations La Ruche).

La donnée confirme, pour autant, la tendance de réduction de ce montant, en lien avec une politique ambitieuse de financement des investissements.

Cet indicateur constamment positif se situe au-delà du seuil d'alerte minimum que le ministère fixe à 0 €. Une diminution de la CAF sur la durée a pour conséquence de limiter la capacité d'investir et/ou une diminution du fonds de roulement.

Le ratio CAF / produits encaissables à 3,4 %, supérieur au seuil de vigilance du ministère fixé à 1 %, traduit une capacité d'autofinancement maintenue mais en diminution (3,9 % au CF 2020, 3,8% au CF 2019 et 6,4 % au CF 2018).

2.1.4. Le fonds de roulement (FdR)

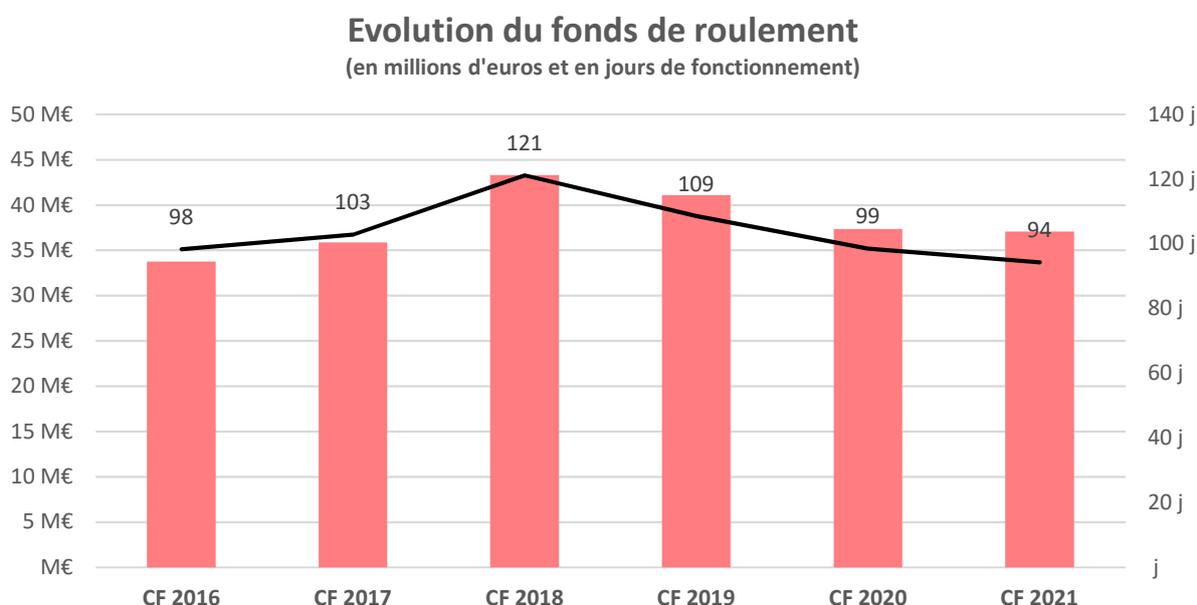
- *Le fonds de roulement* constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Calcul = Ressources stables (capitaux propres et provisions) - Actifs stables (actif immobilisé).

Calcul (exprimé en jours de fonctionnement) = (FdR / Charges décaissables) X 360.



Avec un prélèvement de 275 k€, le niveau de fonds de roulement à fin 2021 s'élève à 37 M€, soit 94,3 jours de charges de fonctionnement décaissables. Ce niveau est supérieur de 3 M€ à celui projeté au BI 2021 (108,8 % de taux d'exécution) et 2,5 par rapport à celui arrêté en BR (107,2% de taux d'exécution).

Si le niveau du fonds de roulement a pratiquement doublé au cours des six derniers exercices, le graphique montre une inversion de la tendance à compter du compte financier 2019, en raison de sa mobilisation au titre des opérations conduites par l'Université sur ses fonds propres. Pour autant, si le fonds de roulement avait baissé de 9,1 % par rapport entre 2019 et 2020, on remarque en 2021 une relative stabilité (-0,7%) liée au report des principales opérations du PPI.

L'indicateur se situe largement au-delà du seuil de vigilance que le ministère fixe à 30 jours.

2.1.5. L'autofinancement de l'investissement

- *Ratio indiquant le pourcentage de dépenses d'investissement couvertes par la capacité d'autofinancement*
Calcul : CAF / dépenses d'investissement

Avec un **taux d'autofinancement de l'investissement à 60,5 %**, l'Université Lumière Lyon 2 se situe **au-dessus du seuil de vigilance que le ministère fixe à 30 % (seuil d'alerte à 20 %)**.

Après plusieurs exercices aux taux très élevés de 111% (CF 2017) et 245 % (CF 2018), la réduction de cet indicateur - amorcée en 2019, année pour laquelle le taux s'est établi à 41% - découle de la mise en œuvre des investissements en vue desquels l'établissement avait précédemment souhaité augmenter son autonomie.

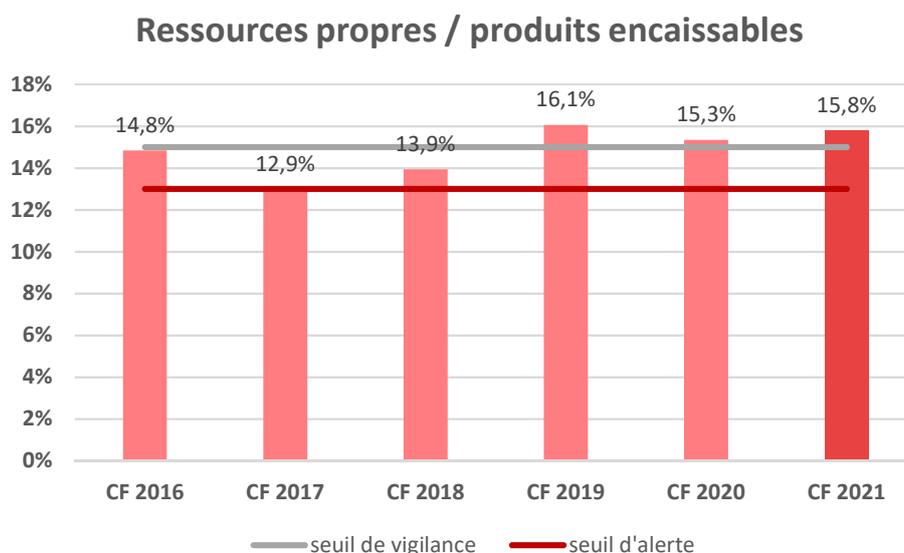
Au BI 2021, le taux projeté était de 20,8 % en raison de la programmation initiale du lancement des opérations pour La Ruche (43,4 % en BR). De la même façon qu'en 2020, le décalage dans la validation de l'APD2 et le report à 2022 du démarrage des travaux améliore ce taux mécaniquement en faisant baisser la dépense d'investissement effectivement réalisée.

La CAF (4,9 M€) et les ressources (2,9 M€) ne couvrent cependant pas l'intégralité des dépenses d'investissement (8,2 M€). En conséquence, le CF 2021 affiche un prélèvement sur fonds de roulement de 275 k€.

2.1.6. La part des ressources propres

- *Le ratio ressources propres / produits encaissables exprime le degré de dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public versée par l'Etat. Les ressources propres de l'établissement correspondent à l'ensemble des produits encaissables hors subvention pour charge de service public et sont composées des recettes propres de formation, de recherche et d'autres ressources propres.*

Calcul : Ressources Propres / Produits encaissables.



L'année 2021 enregistre une légère amélioration en la matière puisque **les ressources propres représentent 15,8 % des produits encaissables et se situent au-dessus du seuil de vigilance fixé à 15 % (contre 15,3 % au CF 2020, seuil d'alerte à 13 %)**. Ce taux est en hausse par rapport à celui constaté l'année précédente en raison de la légère croissance des recettes mais cette hausse s'avère limitée par l'augmentation constatée, dans le même temps, sur la SCSP (incluse dans les produits encaissables). La réalisation budgétaire est inférieure à l'objectif inscrit au BI 2021 (18,6 %) et par rapport au BR (16,9%) en raison d'une exécution moindre des recettes propres (pour mémoire, exécution de 23,1 M€ contre 27,3 M€ attendus en BI et 25,9 M€ en BR, soit des exécutions respectives de 84,5% et 88,8%).

2.1.7. Le taux de rigidité des dépenses

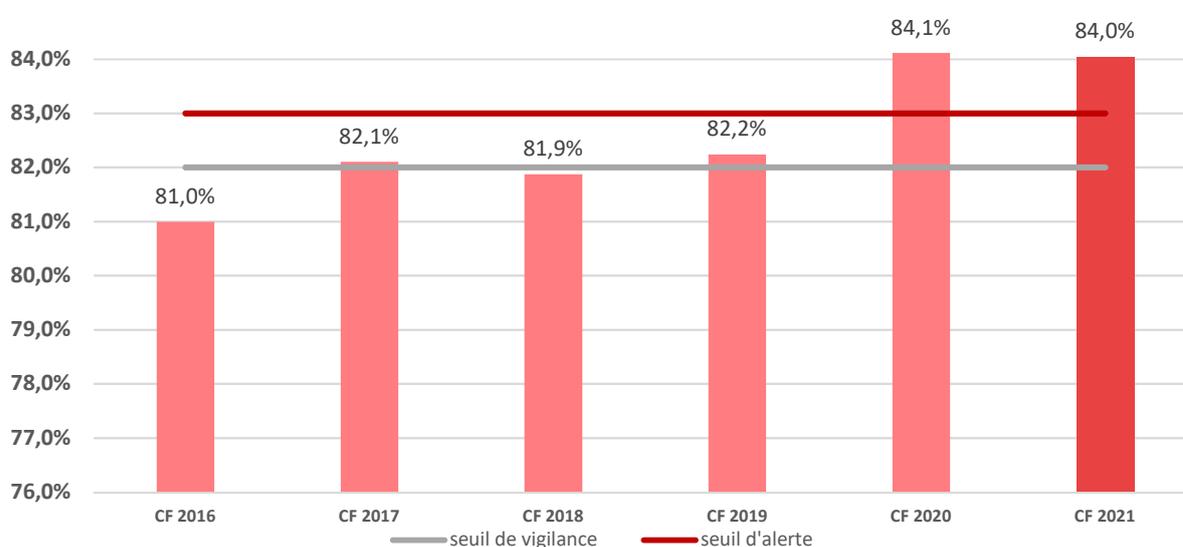
- *Ce taux de saturation mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel inscrites au tableau 6) par rapport aux recettes encaissables.*

Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension essentielle puisqu'il évalue les limites des marges de manœuvre de l'établissement. Le poids relatif des dépenses de personnel dans les ressources encaissables, ainsi que son évolution, sont significatifs. Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre.

Calcul : dépenses de personnel / produits encaissables

Dépenses de personnel / produits encaissables

(données 15-17 réajustées avec nouvelle méthode de comptabilisation sans compte 633)

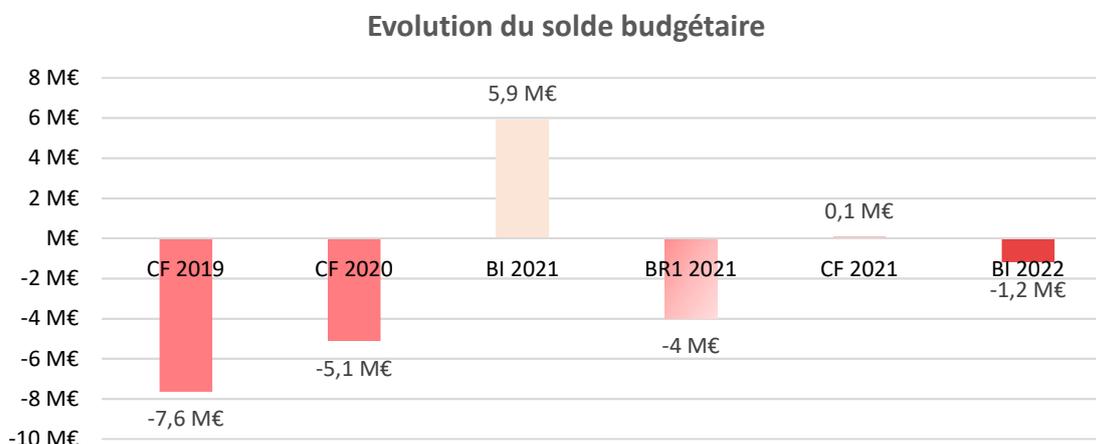


Le ratio dépenses de personnel / produits encaissables s'élève à 84,0 % au CF 2021. Afin de permettre l'analyse pluriannuelle, les dépenses du compte 633 (transférées en fonctionnement depuis le BR2 2018) sont réintégrées sur les années antérieures du graphique ci-dessus. Il constitue ainsi un **élément d'alerte en 2021**. Ce ratio est en légère diminution par comparaison au réalisé 2020 (84,1 %). Ceci s'explique par une augmentation des produits encaissables très légèrement supérieure à celle des dépenses de personnel.

2.1.8. L'évolution du solde budgétaire

- Le *solde budgétaire* correspond à la différence entre les recettes encaissées (RE) et les crédits de paiements (CP).

Calcul : encaissements - crédits de paiements.



Le solde budgétaire est positif : 0,1 M€. Cela se traduit par une variation positive de la trésorerie. Le solde budgétaire 2021 est supérieur de 5,2 M€ à celui de 2020 en raison d'un écart moindre entre encaissements et décaissements (les encaissements ayant été plus importants cette année). On soulignera toutefois que ce solde budgétaire est très proche de l'équilibre.

Au global, le solde budgétaire est inférieur de 5,1 M€ à la prévision inscrite au BI 2021 (supérieur de 4,1 M€ au BR) en raison du non-versement des recettes attendues pour le projet La Ruche.

2.1.9. L'évolution de la trésorerie

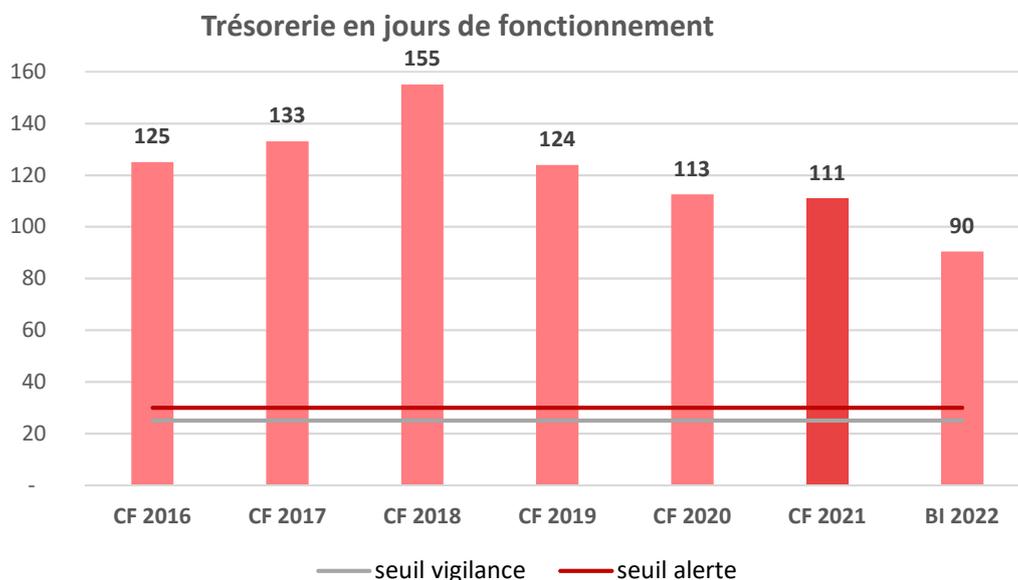
- Il s'agit des liquidités dont l'établissement dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement. En termes comptables, la *trésorerie* est la différence entre le fonds de roulement de la structure et son besoin en fonds de roulement.

Le CF 2021 affiche une variation positive de la trésorerie de 941 k€, ce qui porte le niveau de la trésorerie à fin 2021 à 43,6 M€. Ce montant est supérieur de 4,8 M€ à la projection du BI et du BR 2021.

Au regard du tableau n° 4 d'équilibre financier, cet apport s'explique principalement par le solde des opérations pour compte de tiers (150 k€, voir tableau n° 5 des opérations pour compte de tiers), le solde des autres décaissements non budgétaires (724 k€), qui génèrent ensemble un abondement à la trésorerie au titre des opérations non budgétaires de 874 k€, complété par le solde budgétaire (+ 68 k€). Ce solde budgétaire correspond pour sa part à la différence entre les opérations fléchées (454 k€) et non fléchées (-386 k€).

L'expression de la trésorerie en nombre de jours de dépenses décaissables

- La **trésorerie** est évaluée à sa capacité à répondre à un besoin de financement mesuré en jours de dépenses décaissables de fonctionnement. Une dégradation de cet indicateur pourrait conduire l'établissement à ne plus être en mesure de répondre à ses obligations.
Calcul : (Trésorerie/Charges décaissables) X 360.

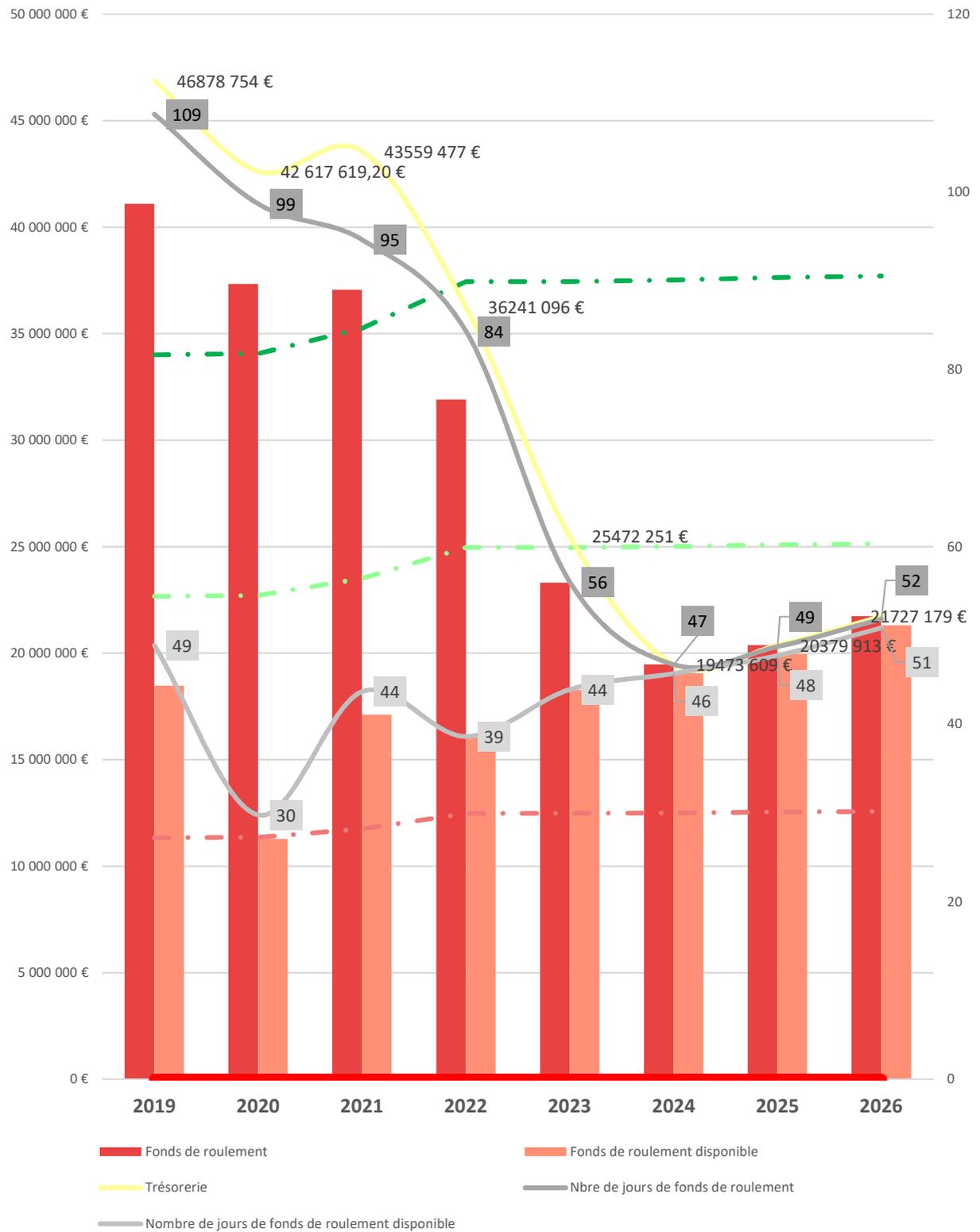


Au CF 2021, le niveau de la trésorerie à 43,6 M€ correspond à 111 jours de fonctionnement. Cet indicateur est très positif au regard des seuils de vigilance (30 jours) et d'alerte (25 jours) fixés par le ministère.

Cet indicateur confirme la diminution tendancielle constatée depuis 2018. Il est cependant très proche du niveau de 2020 en raison du faible niveau de dépense intervenues sur les grands projets d'investissements en 2021.

En perspective des niveaux de la trésorerie et du fonds de roulement, le niveau du **besoin en fonds de roulement - BFR** - (différence entre le niveau de la trésorerie et le niveau de fonds de roulement) **s'élève à - 6,5 M€** (- 5,3 M€ au CF 2020). Par ailleurs, la variation du BFR (différence dans le bilan entre les créances et les dettes d'exploitation) s'élève à 1,2 M€ (6,3 M€ au CF 2020).

2.1.10 Perspective pluriannuelle : analyse de soutenabilité



Ce diagramme permet de distinguer clairement le fonds de roulement (en rouge) du fonds de roulement disponible (en rouge pâle). Ce dernier se détermine en « nettoyant » le fonds de roulement des éléments qui le sollicitent sur plusieurs années (conventions et investissements pluriannuels, provisions...). On obtient ainsi en instantané une vision de la marge de manœuvre réelle de l'université en matière financière.

Fin 2021, le fonds de roulement disponible représente 44 jours de fonctionnement courant. Après une hausse en 2021 suivie d'une diminution en 2022, il progresse légèrement entre 2023 et 2025 pour atterrir en 2026 à 51 jours. Cette trajectoire, théoriquement soutenable, repose sur les paramètres suivants au 31.12.2021 :

- Résultat net comptable (dépenses et recettes courantes dont masse salariale), sans excédent notable, stabilisé à 0,4% des produits encaissables sur la période 2023-2026 (recommandation ministérielle à 0,5%);
- Capacité d'Autofinancement (CAF) projetée à 5 M€ par an sur la période 2023-2026, représentant un taux d'autofinancement à 3,4% (seuil d'alerte ministériel à 2%) ;
- Maintien du PPI actuel (arrêt des projets mobilisant le fonds de roulement en 2024) ;
- Niveau d'investissement hors PPI (qui eux mobilisent le fonds de roulement car non financés), stabilisé à 4,3 M€.

Ces paramètres démontrent que l'université disposerait d'une marge évaluée à 9,1 M€ par rapport au seuil critique des 30 jours de fonds de roulement obligatoire devant être constatés en fin de projection. Il s'agit par conséquent **plus d'une marge de sécurité financière qu'une marge de manœuvre**.

A paramètres constants, la trésorerie atteindrait les 20 M€ en 2024, ce qui engendrera une surveillance accrue des chocs de trésorerie.

Pour conclure, les projets actuellement engagés ne remettent pas en cause la soutenabilité globale de la trajectoire financière, sous réserve toutefois de la réalisation effective des paramètres présentés ci-dessus.

De manière générale, il serait nécessaire de mettre en place une stratégie pour réalimenter le fonds de roulement, *via* les dépenses et recettes courantes, pour générer du résultat et de la CAF, afin atteindre le seuil des 60 jours recommandés. A ce titre, la projection actuelle à 51 jours s'établit à 3,4 M€ en dessous de ce seuil.

La situation financière fin 2021 demeure solide, la trésorerie et le fonds de roulement s'établissant à des niveaux nettement supérieurs aux seuils de vigilance prescrits par la tutelle ministérielle. Cela permet la poursuite des projets de rénovation et de remise à niveau des infrastructures immobilières et numériques. Cette solidité s'apprécie toutefois en intégrant dans l'analyse l'impact futur du projet immobilier La Ruche, qui générera sur les prochaines années un prélèvement sur le fonds de roulement et sur la trésorerie, tel qu'indiqué dans le tableau 9bis des opérations immobilières. L'établissement devra se reconstituer une trésorerie pour envisager de nouveaux projets.

2.2. Comptabilité budgétaire (GBCP)

2.2.1. Principaux chiffres

- **Autorisation d'engagement (AE)** : constitue le plafond voté par l'organe délibérant et qui détermine la capacité pour l'ordonnateur à engager juridiquement l'organisme sur l'exercice. Elle constitue le point d'entrée de la dépense et permet le pilotage des crédits de paiement.
- Crédit de paiement (CP)** : constitue la limite supérieure des dépenses pouvant être décaissées sur l'exercice.

tableau 2	CF 2019	CF 2020	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	exec BI	exec BR	évol	BI 2022
								CF21-CF20	
Autorisations d'engagement (AE)	150 035 724 €	146 483 143 €	187 855 629 €	162 278 667 €	155 620 966 €	83%	96%	6%	192 152 097 €
Crédits de paiement (CP)	150 130 406 €	146 436 973 €	160 443 148 €	154 205 080 €	148 905 343 €	93%	97%	2%	172 967 549 €
Reste à payer (AE-CP)	-94 682 €	46 170 €	27 412 481 €	8 073 587 €	6 715 623 €	24%	83%	14446%	19 184 548 €
Encaissements (RE)	142 482 405 €	141 333 428 €	166 365 382 €	150 186 408 €	148 973 249 €	90%	99%	5%	171 781 646 €
Solde budgétaire (encaissements - CP)	-7 648 001 €	-5 103 546 €	5 922 234 €	-4 018 672 €	67 906 €	1%	-2%	-101%	-1 185 903 €

Les **autorisations d'engagement (AE)** inscrites au CF 2021 s'élèvent à **155,6 M€** et sont en augmentation de 6 % par rapport au CF 2020 (+8,9 M€) et en augmentation de 3,7 % comparativement au réalisé 2019 (+5,6 M€). La consommation d'AE inscrites au BI 2021 est de 83 % (96 % du BR).

Cette augmentation entre 2020 et 2021 s'explique principalement par une consommation d'AE en hausse au titre des dépenses de personnel (+ 3,5 M€ ; +2,9 %) au titre des effets induits par la LPR, d'investissement (+ 5 M€ ; + 50 %) au titre de l'engagement de bons de commande pour la maîtrise d'œuvre de La Ruche et de fonctionnement (+0,5 M€ ; + 3,4 %).

La notion de « restes à payer » s'entend dans cet exercice comme l'écart constaté entre les consommations d'AE et de CP et s'élève à 6,7 M€. Il s'agit d'un **montant consolidé** entre :

- Des restes à payer « négatifs » de 270 k€ au titre du fonctionnement (CP supérieurs aux AE en raison du règlement de factures liées à des engagements 2020) ;
- Des restes à payer réels de 7 M€ au titre de l'investissement, lié au décalage temporel usuel entre AE et CP sur les marchés de travaux (La Ruche).

Le niveau final de « restes à payer » fin 2021 s'élève ainsi à **8 M€** (1,4 M€ fin 2021).

Les **crédits de paiements (CP)** s'élèvent à 148,9 M€ et sont en augmentation de 2,5 M€, soit + 1,7 % par rapport au CF 2020 : + 3,5 M€ de masse salariale, + 0,7 M€ de fonctionnement, - 1,7 M€ d'investissement. La consommation de CP inscrits au BI 2021 est de 92,8 % (96,6 % du BR), contre 90,4 % au CF 2020.

2.2.2. Recettes globalisées et recettes fléchées

- En raison du principe d'universalité, les recettes sont en principe **globalisées** et peuvent à ce titre financer tout type de dépense ;
- A titre d'exception, les recettes **fléchées** permettent de suivre précisément certaines opérations. Elles résultent d'un accord avec le financeur et sont destinées à des dépenses explicitement identifiées par ce tiers dans le cadre d'un contrat ou d'une convention, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement ;
- Les opérations sur recettes fléchées doivent être définies par l'établissement en accord avec la tutelle et doivent faire l'objet d'un suivi spécifique, de leur commencement à leur achèvement.

RE	CF 2019	évolution CF 19-CF 20	CF 2020	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	% exec BI	% exec BR	évol CF 20-CF 21	BI 2022
Recettes globalisées	139 510 748 €	0,6%	140 333 173 €	146 387 156 €	147 603 531 €	146 006 267 €	100%	99%	4%	154 677 145 €
Recettes fléchées	2 971 657 €	-66,3%	1 000 254 €	19 978 226 €	2 582 877 €	2 966 981 €	15%	115%	197%	17 104 501 €
Total	142 482 405 €	-0,8%	141 333 428 €	166 365 382 €	150 186 408 €	148 973 248 €	90%	99%	5%	171 781 646 €

Les **recettes à l'encaissement (RE)** s'élèvent au CF 2021 à 148,9 M€ et sont en augmentation de 7,6 M€ par rapport au CF 2020 et de 4,5 M€ par rapport à 2019.

Le **fléchage de certaines recettes** relève du choix de l'établissement ; son principal intérêt est de mettre en évidence, dans l'analyse de la trésorerie, l'impact de certaines opérations significatives et soumises à des aléas susceptibles d'expliquer d'importantes variations de trésorerie.

A ce titre, les recettes fléchées ont été recouvrées sur :

- L'opération d'investissement visant à la construction de La Ruche (2,6 M€) ;
- Une convention pluriannuelle représentant des montants importants : convention SUNSPACE gérée par l'IUT pour 348 k€.

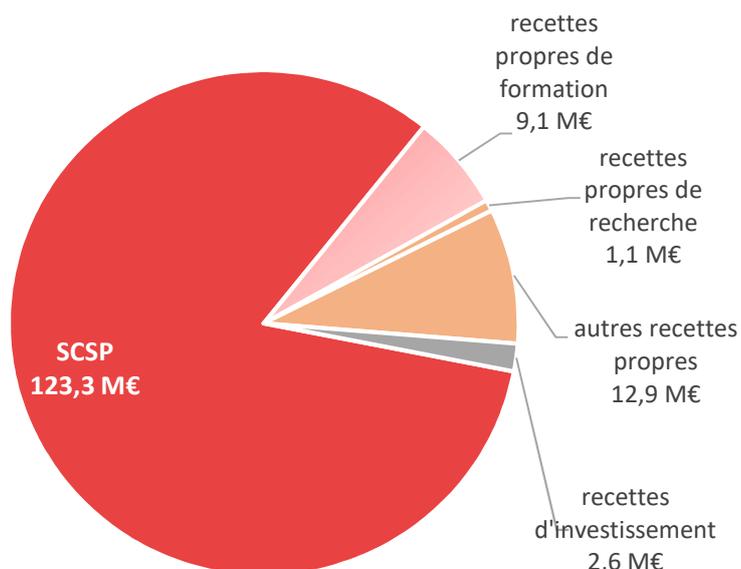
Par différence, le reste des recettes est considéré comme globalisé.

Les **recettes globalisées** augmentent de 5,7 M€ par rapport au CF 2020 :

- Augmentation de la **SCSP** (+ 3,5 M€) ;
- Augmentation de 125 k€ d'**autres financements de l'Etat** ;
- Diminution de 1,1 M€ des **autres financements publics** ;
- **Autres recettes propres** : augmentation de 3,2 M€, consolidation d'évolutions en sens contraire :
 - **A la hausse** : droits d'inscription (+95 k€), formation continue (+1,1 M€ par rapport à 2020), Valorisation (+ 37 k€), autres recettes (+3,3 M€) ;
 - **A la baisse** : Taxe d'apprentissage (-16 k€), Autres subventions (-2,4 M€) ;
- **Fiscalité affectée** : versements de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) à hauteur de 1,63 M€ (acompte pour l'année universitaire 2021-2022, solde pour l'année universitaire 2020-2021).

Les **recettes fléchées** augmentent de 2 M€ en raison des versements de l'Etat et de la région pour le projet La Ruche.

2.2.3. Recettes à l'encaissement par origine



Comparativement au réalisé 2020 :

- La **SCSP** est en augmentation (+ 3,4 M€), au-delà de la prévision du BI 2021 (exécution budgétaire de 103 %) et du budget rectificatif (101,1%);
- Les **recettes propres de formation** sont en augmentation (+1,2 M€). L'exécution budgétaire atteint ainsi 95,1 % (96,3 % du BR), en nette hausse par rapport à 2020 (15,3 %). Dans le détail :
 - o Les **droits d'inscription** s'élèvent à 3,3 M€, en légère progression par rapport à l'année précédente (3,2 M€ au CF 2020) ;
 - o Les **recettes de formation continue** s'élèvent à 5,3 M€ soit une hausse par rapport à l'an passé (4,2 M€), qui s'explique toutefois par un effet de périmètre : une partie des recettes de FORMASUP (1,5 M€), auparavant titrées comme des « autres subventions », actée dès le budget initial 2021, a été désormais correctement imputée. Aussi, en analysant les recettes hors FORMASUP pour comparer 2020 et 2021, le produit de formation continue est en légère contraction de 3,7% par rapport au réalisé de l'an passé (- 150 k€). On notera qu'une part importante des recettes FORMASUP (3,5 M€) a été titrée par erreur en tant qu'autres recettes, ce qui fausse la lecture budgétaire de l'activité « formation continue ». L'année 2021 se solde donc par une réalisation à 95,1 % du BI 2021 et 96,3 % du BR ;
 - o Les **versements au titre de la taxe d'apprentissage** (TA) ont atteint 438 k€, confirmant la forte baisse par rapport aux niveaux antérieurs (794 k€ en 2019) et la stabilité par rapport à 2020 (454 k€). Ce montant est inférieur à la projection BI/BR (- 9,7 %) ;
- Les **recettes propres de recherche** sont en diminution pour la deuxième année consécutive (- 123 k€ par rapport à 2020). Cette baisse est causée par les perturbations que la crise sanitaire apporte sur la réalisation de

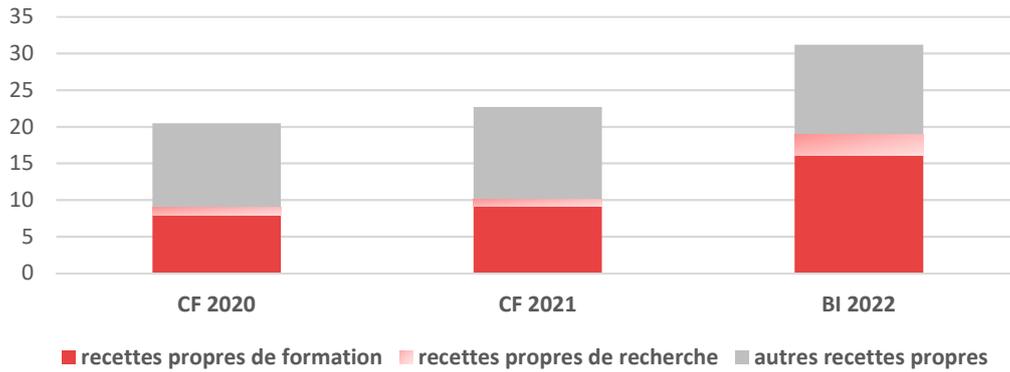
nombreuses conventions de recherche. Au sein de cette même catégorie, les recettes de valorisation connaissent cependant une légère hausse (+ 37 k€). L'exécution budgétaire globale de ces recettes s'élève à 70,3 % du BI 2021 (116,6 % du BR). Dans le détail :

- Les **recettes ANR hors investissements d'avenir** forment la majeure partie de la recette, avec 824 k€, en nette baisse de 17,5 % par rapport à 2020 (1 M€) ;
 - Pas de recette en 2021 au titre des **contrats ANR relevant des investissements d'avenir** (dernière recette en 2018 : 14 k€) ;
 - Les recettes liées à la **valorisation** atteignent 227 k€, en augmentation par rapport au réalisé de l'an passé (190k€) ;
- Les **autres recettes propres** connaissent une hausse de 1,1 M€ (taux d'exécution : 79,6 %, ainsi que 82,7 % du BR)). Dans le détail :
- Au sein de ces recettes, les financements Région sont en diminution (- 302 k€) avec une recette COMESUP plus basse qu'en 2020 (348 k€ contre 572 k€ l'année dernière);
 - Les **recettes de l'UE** sont en augmentation par rapport à 2020 (+ 466 k€). L'écart avec l'année précédente vient principalement de recettes en hausse de la Commission Européenne (+ 218 k€) et de nouveaux partenariats conclus avec des universités européennes (+ 213 k€);
 - Les **autres recettes de subventions** connaissent une baisse (- 1,2 M€) par rapport à 2020, qui s'explique pour partie par le changement d'imputation budgétaire de FORMASUP expliqué plus haut. L'exécution budgétaire s'établit à 61,7 % du BI (75,1 % du BR);
 - Les **autres recettes** augmentent de 3,3 M€, induisant une exécution à BI à 98,9 % (106,2 % du BR). L'augmentation de la recette provient de l'imputation de FORMASUP. La recette globale hors FORMASUP s'établit à 3,2 M€, contre 3,3 M€ en 2020 (-5,4 %) ;
- Les **recettes d'investissement** augmentent de 2 M€. Le taux d'exécution budgétaire est cependant presque identique à l'année précédente (13,5 % du BI 21 et 117,2 % du BR, contre 13,2 % du BI 20) et s'explique par une réalisation de la recette de financement Etat de la Ruche très en deçà de la prévision (432 k€ encaissés contre 3,9 M€ prévus), partiellement compensée par des recettes au titre du plan de relance, non intégrées en budget initial (+ 1,3 M€). Ceci démontre la visibilité limitée de l'établissement sur le calendrier effectif de financement de ses principales opérations immobilières.

2.2.4. Recettes propres de l'établissement

Telles que définies par le ministère, **les recettes propres de l'établissement correspondent à l'ensemble des produits encaissables hors SCSP**. Les subventions d'investissement (2 M€) sont des ressources - et non des produits au sens comptable du terme - qui ne sont pas prises en compte dans la présente partie.

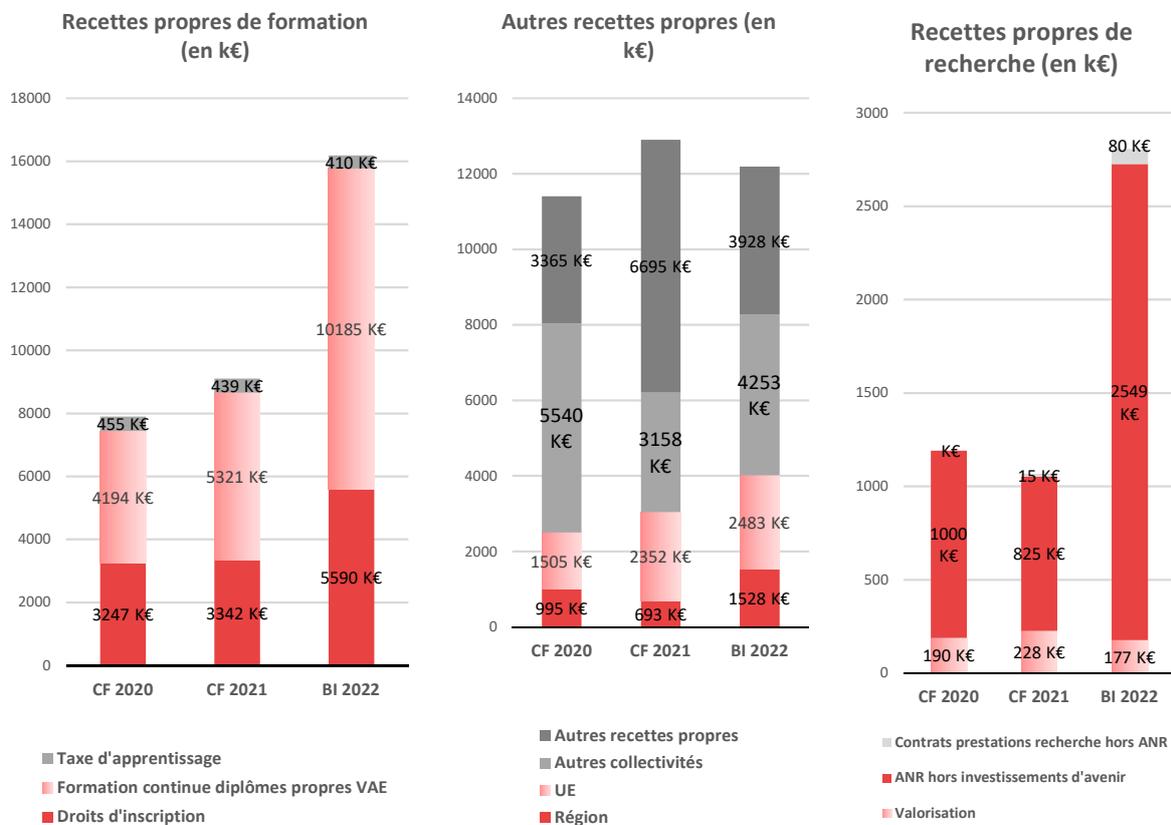
Evolution des recettes propres encaissables (M€)



Le total des recettes propres s'élève à 23,1 M€ (+ 2,2 M€ par rapport au CF 2020).

Suivant la méthodologie du ministère, les ressources propres de l'établissement se décomposent de la manière suivante :

- **Ressources formation** à 9,1 M€ (40,1% du total des ressources propres contre 37,8 % en 2020 ; +1,2 M€ comparativement au CF 2020) ;
- **Ressources recherche** à 1,2 M€ (4,7% du total contre 5,7 % en 2020 ; - 122 k€) ;
- **Autres ressources propres** à 12,9 M€ (55,9% contre 56,5 % en 2020 ; + 1,5 M€).



2.2.5. Dépenses en GBCP

tableau 2 (CP)	CF 2020	BI 2021	BR1 2021	CF 2021	exec BI	exec BR	évol	BI 2022
							CF20- CF21	
Personnel	120 758 971 €	122 968 293 €	124 928 981 €	124 295 046 €	101,1%	99,5%	2,9%	129 730 855 €
Fonctionnement	15 753 919 €	20 467 312 €	17 723 702 €	16 455 723 €	80,4%	92,8%	4,5%	20 762 096 €
Investissement	9 924 084 €	17 007 543 €	11 552 397 €	8 154 574 €	47,9%	70,6%	-17,8%	22 474 598 €
TOTAL	146 436 973 €	160 443 148 €	154 205 080 €	148 905 343 €	92,8%	96,6%	1,7%	172 967 549 €

Les 148,9 M€ de **crédits de paiements (CP)** inscrits au CF 2021 se décomposent comme suit :

- 124,3 M€ de **masse salariale** (101,1 % d'exécution budgétaire par rapport au BI 2021, (99,5 % du BR) ; + 2,9 % comparativement au CF 2020) ;
- 16,4 M€ de **fonctionnement** (80,4 % d'exécution du BI, 92,8 % du BR ; +4,5%) ;
- 8,1 M€ d'**investissement** (47,9 % d'exécution, 70,6 % du BR; -17,8 %).

Les **dépenses de fonctionnement** représentent 10,4 % du montant total des AE et 11,1 % des CP. La part relativement identique des AE et CP au CF 2021 s'explique par deux effets croisés d'ampleur similaire :

- Une part d'AE n'entraînant pas de consommation de CP sur l'année : AE nécessaires à la création de bons de commande pluriannuels sur certaines activités de support et soutien ;
- Une part de CP n'ayant pas été générées par des AE de l'année : couverture en année N de restes à livrer et restes à facturer constitués au 31/12 de N-1.

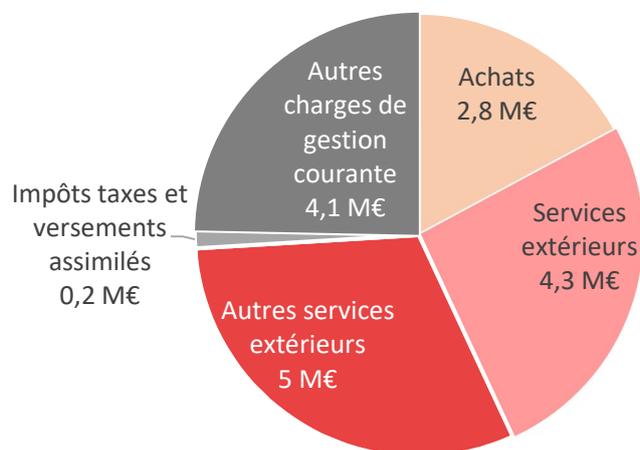
Les **dépenses d'investissement** constituent un cas différent en raison du décalage pluriannuel constaté entre l'engagement des AE et des CP sur les opérations immobilières : elles représentent ainsi 9,7 % des AE et 5,5 % des CP du CF 2021.

Les **dépenses de masse salariale** (79,9 % des AE et 83,5 % des CP) augmentent de 3,5 M€. Cette augmentation sera détaillée ultérieurement. L'exécution budgétaire s'élève à 101,1 % du BI et 99,5 % du BR.

L'établissement a maintenu en 2021 son souhait de financer une partie de ses investissements sur ses moyens propres. Ces investissements sont destinés aux travaux pour les locaux de l'Université dans son ensemble. Des crédits sont également affectés pour les équipements de recherche et d'enseignement, ainsi que les infrastructures informatiques et audiovisuelles. Le report à 2022 du lancement des grandes opérations immobilières, financées par des tiers, augmente la part de l'investissement auto-financé en 2021.

2.2.5.1 Focus sur les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement par rubrique comptable

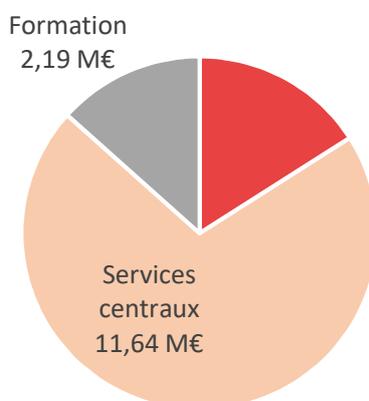


La rubrique **achats** représente **17,1%** des dépenses de fonctionnement, contre 22,7 % en 2020, marquant la réorientation d'une partie des dépenses dans le contexte de crise sanitaire rencontré par l'établissement. De façon générale, les achats diminuent de **21,5 %** par rapport au CF 2020.

La rubrique **services extérieurs** représente **26%**. Ils sont en légère diminution de **1,4 %** par rapport au CF 2020.

La rubrique **autres services extérieurs** représente **30,9 %**. Ils sont en augmentation de **2,8 %** par rapport au CF 2020.

La rubrique **autres charges de gestion courante** représentent **24,7 %**. Elles sont en augmentation de **40,8 %** par rapport au CF 2020.



Les services centraux concentrent 70,7 % des crédits de fonctionnement consommés en 2021 (62,1 % au BI 2021, 65,8 % au BR), avec 11,6 M€ (BI 2021 : 12,7 M€, BR : 11,6 M€ M€) dont 6,7 M€ positionnés au sein de la DIMMO et de la DSI au titre de la gestion immobilière et informatique de l'établissement (BI 2021 : 7,4 M€, BR : 6,4 M€). L'évolution confirme, comme en 2020, la part plus importante que les services centraux sont amenés à jouer dans l'exécution budgétaire de l'établissement en période de crise sanitaire, avant toute chose parce que leur activité pâtit beaucoup moins des perturbations que rencontrent par ailleurs les acteurs de la recherche et de la formation.

Principaux postes par rubrique comptable

Achats en M€



La rubrique Achats est en recul par rapport au CF 2020 (- 21,7 %).

- Les **autres achats** enregistrent une baisse de **81,5 %** en raison de dépenses réalisées au titre de la crise sanitaire moins importantes qu'en 2020 ;
- Les **fluides** augmentent de **6,9 %** en raison d'une reprise - même partielle - de l'occupation des campus en 2021 ;
- Les achats de **matériel d'enseignement et de recherche** diminuent légèrement de **8,5 %** ;
- Les **fournitures d'entretien et petit équipement** (petit matériel informatique, produits d'entretien...) augmentent de **21,2%**.

Services extérieurs en M€



La rubrique « Services extérieurs » est en légère **diminution de 1,4 %** par rapport au CF 2020. Le premier poste de cette catégorie, **entretien et réparation**, connaît une baisse de 21% par rapport à l'année précédente. On notera une quasi-stabilité du poste **documentation, colloques et séminaires** qui augmente de 0,4%. On notera qu'avec le lancement prochain des travaux de la Ruche, l'établissement a dû contracter une assurance obligatoire dommage-construction faisant augmenter le poste **assurances** de 374% par rapport à 2020.

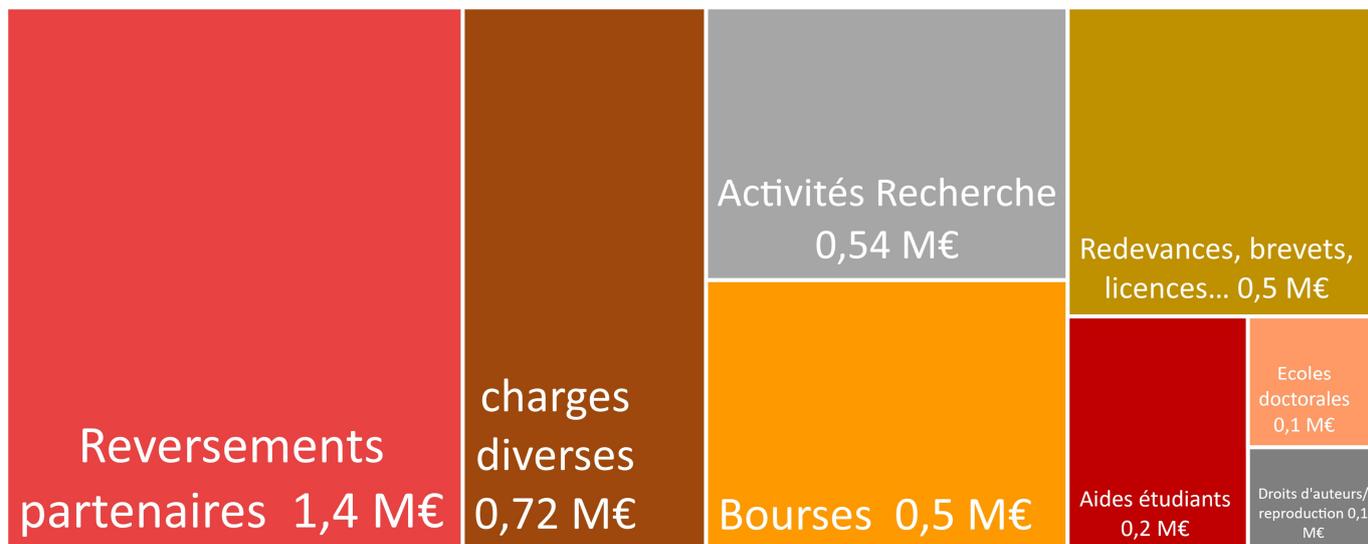
Autres services extérieurs



La rubrique « Autres services extérieurs » est en augmentation de **2,8 %** par rapport à 2020. Le poste **déplacements, missions et réceptions** est en diminution de 17% par rapport à 2020, ce qui s'explique par l'absence de restes à payer 2020 au titre des missions dans la dépense globale 2021, alors que l'année 2019 avait tout de même généré des restes à payer l'année dernière.

Inversement, le poste **formation du personnel** connaît une augmentation de 46%, tout comme les **publicités et publications** (+ 35%) ou les **prestations extérieures de nettoyage** (+ 18%), suite à la fréquentation plus importante des campus en 2021.

Autres charges de gestion courante

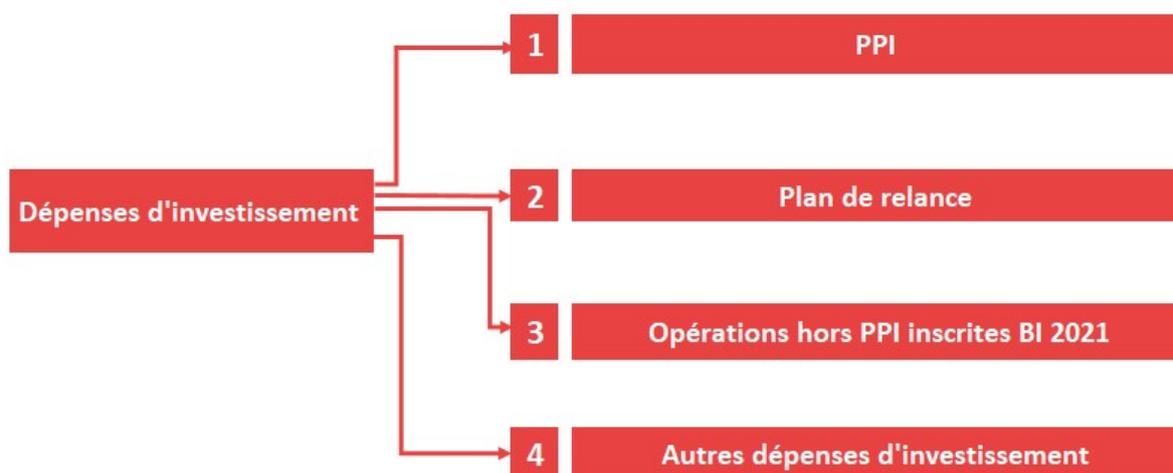


La rubrique Autres charges de gestion courante est en progression de 10,6% par rapport au CF 2020.

Cette hausse concerne essentiellement les reversements de subventions à des établissements partenaires ainsi que les crédits nécessaires au versement des bourses d'aide à la mobilité internationale (AMI), les subventions diverses aux associations étudiantes de l'établissement, la réservation de berceaux à destination des enfants des étudiants ainsi que les crédits pour les projets étudiants et les aides sociales étudiantes.

2.2.5.2 Focus sur les dépenses d'investissement (opérations immobilières)

Pour mémoire, la dépense d'investissement de l'établissement est répartie entre les quatre grandes catégories rappelées ci-dessous :



Concernant les opérations immobilières relevant du programme pluriannuel d'investissement (PPI), on rappellera que d'après le guide d'analyse des fonds de roulement produit par le ministère de tutelle, notre établissement doit être en mesure de justifier l'engagement d'une opération ou un commencement d'exécution pour pouvoir l'y inclure. Le PPI de l'établissement comprend par conséquent les opérations immobilières pluriannuelles ayant effectivement démarré, qui forment le **périmètre applicable depuis le BI 2021**.

Certaines opérations **ne sont plus inscrites au PPI** (item 3 du schéma ci-dessus) mais les crédits nécessaires à leur réalisation ont été maintenus (l'inscription au PPI est sans effet sur la réalisation effective d'une opération mais satisfait à des exigences de suivi particulier des dépenses et recettes).

Le périmètre du PPI pour le CF 2021

PPI		
Opération n°	Nature	Coût total opération
1	900070PCS- Plan Campus	8,488,057 €
2	900070LC- Learning Center (1) LA RUCHE	47,828,217 €
3	900070SGN-signalétique	1,138,957 €
4	900070BU -Bib Univ Provisoire	3,521,671 €
5	900070PA-aménagements paysagers PDA	185,000 €
TOTAL PPI		61,161,902 €

N.B. : le montant total des opérations est le dernier connu. Il peut donc varier avec celui présenté dans les documents budgétaires précédents (BR1 2021).

Les opérations figurant ci-dessus ont été prévues au budget 2021 et ont, pour la plupart, fait l'objet de dépenses. Elles correspondent aux projets pluriannuels en cours les plus structurants en matière immobilière. Le montant affiché ici est le coût total de l'opération ; les dépenses et recettes inscrites au budget 2021 et pour les années suivantes est détaillée dans le tableau 9bis des opérations pluriannuelles.

Le plan de relance

Plan de relance		
Opération n°	Nature	Coût total opération
6	PRELANCERCU - Raccordement réseau chauffage urbain	2,636,976 €
7	PRELANCEGTC - Automates de régulation	415,570 €
8	PRELANCELED - Mise en place de LED	207,200 €
9	PRELANCEPHO - Panneaux photovoltaïques	654,756 €
10	PRELANCEROB -Robinets thermostatiques	88,000 €
11	PRELANCECIC - Circulateurs de chauffage	80,985 €
TOTAL Plan de relance		4,083,488 €

Le plan de relance est suivi comme financement fléché de l'investissement par l'Etat. Il fait l'objet d'un financement à 100%.

Les opérations réalisées en 2021 non inscrites au PPI

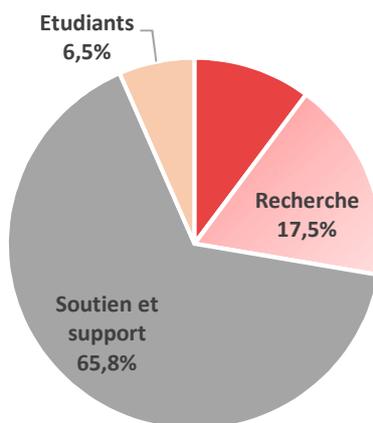
Opérations hors PPI inscrites CF 2021		
Opération n°	Nature	Coût total opération
12	900070LUM- Eclairage général	511,374 €
13	900070SOL- Aménagements sols	524,614 €
14	900070MO-RENOVATION ELECTRIQUE MOM	325,000 €
15	900070DT-DTA sols	170,000 €
16	900070CH - CHAUFFAGE	973,458 €
17	900070AD- Travaux accessibilité (ADAP)	425,981 €
18	900070PR-Parking Ruche	480,000 €
19	900070PE-Structures Pétroff	220,000 €
TOTAL Projets		3,630,427 €

N.B. : le montant total des opérations est le dernier connu. Il peut donc varier avec celui présenté dans les documents budgétaires précédents (BR1 2021).

Certaines opérations d'investissement correspondent à des besoins importants de l'établissement mais ne peuvent pour autant être formellement inscrites au PPI, soit qu'elles ne correspondent à des projets stratégiques pour l'ensemble de l'établissement (DTA sols, éclairage général...), soit qu'elles ne soient pas pluriannuelles, soit qu'elles n'aient pas démarré.

Le montant affiché ici est le coût total de l'opération ; les dépenses et recettes réalisées en 2021 et pour les années suivantes sont détaillées dans le tableau 9bis des opérations pluriannuelles.

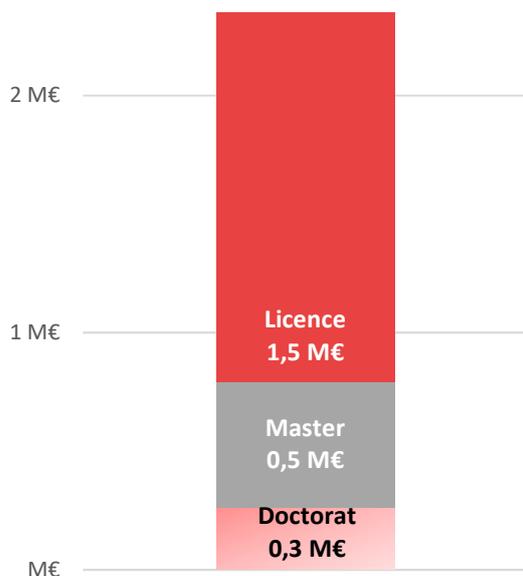
2.2.6. Dépenses de fonctionnement par destination



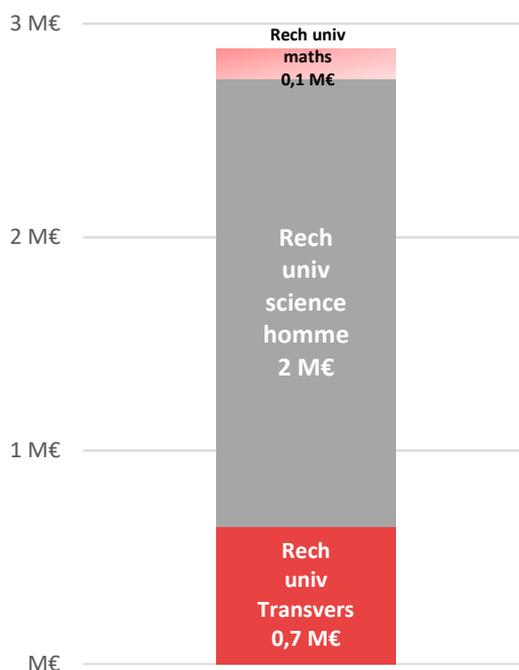
Les dépenses de fonctionnement (16,4 M€ de CP) se décomposent, selon les destinations LOLF, de la manière suivante :

- 1,7 M€ de **formation** (60,9 % d'exécution budgétaire, 99,4 % du BR) ; - 367 k€ par rapport au réalisé 2020) ;
- 2,9 M€ consacrés à la **recherche** (60,1 % de réalisation, 68,4 % du BR) ; +1,1 M€ en un an) ;
- 10,8 M€ pour les **fonctions soutien et support** (89 % d'exécution, 97,7 % du BR) ; - 14 k€ comparativement au CF 2020) ;
- 1,1 M€ au profit de la **vie étudiante** (141 % d'exécution, 143,5 % du BR) ; -26 k€ en un an).

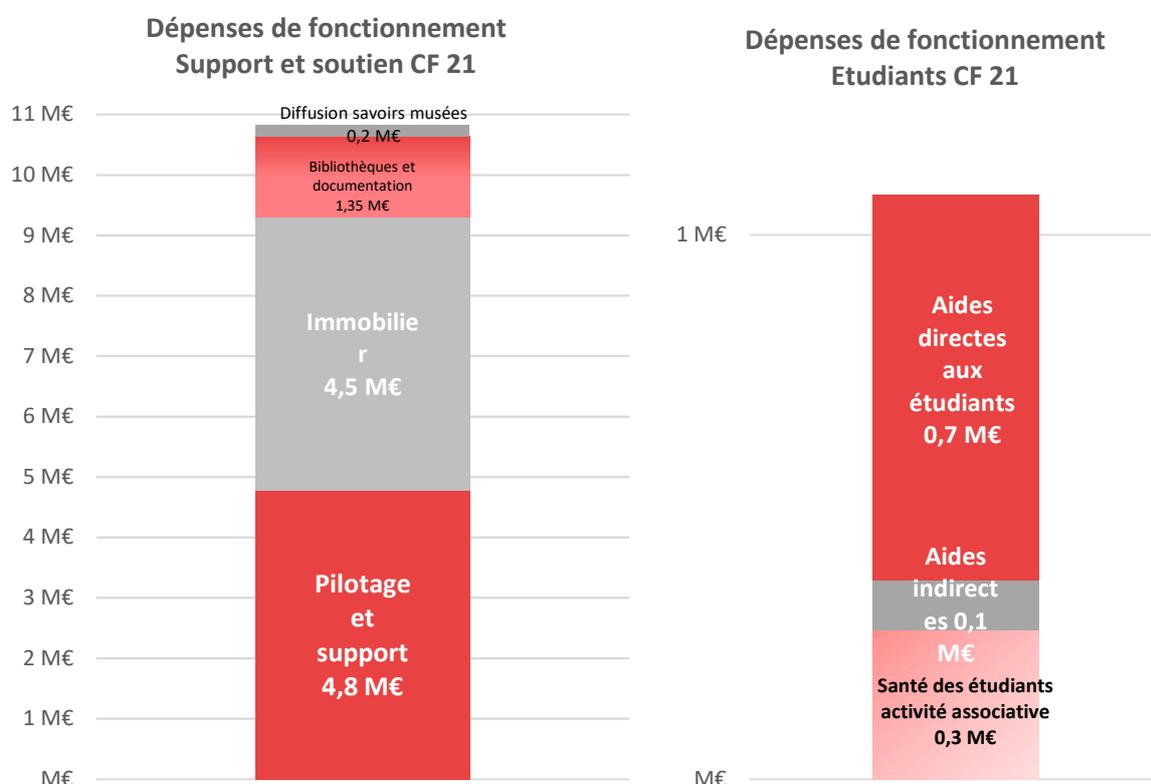
Dépenses de fonctionnement
Form. initiale et continue CF 21



Dépenses de fonctionnement
Recherche CF 21



Les **dépenses de fonctionnement en formation** sont tournées majoritairement vers les niveaux Licence (51,9% contre 52,2 % en 2020) et Master (32,3% contre 34,9 % en 2020).



Les **dépenses de fonctionnement pour les activités soutien et support** se déclinent comme suit :

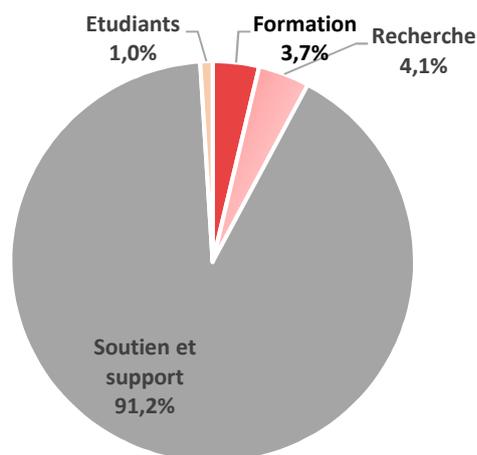
- 1,7% pour la **diffusion des savoirs et musées** (musée des moulages -MUMO-, Université Tous Ages -UTA-, presses universitaires), soit 68,7 % d'exécution budgétaire (106,6 % du BR) et - 13 k€ par rapport à 2020 (1,8 % des dépenses) ;
- 12,4 % pour les **bibliothèques et documentations** (acquisitions documentaires, conservation, outils documentaires, ...), soit 101,4 % de réalisation budgétaire (104,8 % du BR) et + 40 k€ comparativement à 2020 (12,1% des dépenses) ;
- 41,6 % pour l'**immobilier** (maintenance, logistique mobilière et immobilière, fonctionnement courant et mise en sécurité et accessibilité), soit 72,9 % d'exécution budgétaire (88,1 % du BR) et - 400 k€ comparativement à 2020 (45,2% des dépenses) ;
- 44,3 % pour les fonctions de **pilotage et support** (informatique et réseaux, communication, action sociale, ...), soit 109,1 % de réalisation du BI 2021 (106,2 % du BR) et + 355 k€ comparativement à 2020 (41% des dépenses).

Les **dépenses de fonctionnement au profit des étudiants** concernent à :

- 25,6 % la **santé, les activités associatives, sportives et culturelles**, soit 67,7 % d'exécution budgétaire (81,8 % du BR) et -119 k€ par rapport à 2020 (20% des dépenses) ;

- 8,9 % les **aides indirectes** (logement, restauration, crèches, aides aux étudiants en situation de handicap, ...), soit 97,7% d'exécution budgétaire du BI/BR et +39 k€ comparativement à 2020 (5% des dépenses) ;
- 65,5 % les **aides directes** (mobilité internationale, bourses, Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes -FSDIE - et aides exceptionnelles d'urgence), soit 272,6 % de réalisation du BI 2021 (223,8 % du BR) et - 80 k€ comparativement à 2020 (75% des dépenses).

2.2.7. Dépenses d'investissement par destination



Les **dépenses d'investissement** sont en diminution de 17,8 % par rapport au CF 2020 (-1,8 M€) et de -38,2 % comparativement à 2019 (- 5 M€).

Les dépenses d'investissement se décomposent, selon les destinations LOLF, de la manière suivante :

- 302 k€ pour la **formation** (117,5 % d'exécution budgétaire (109,8 % du BR) ; + 128 k€ par rapport au CF 2020) ;
- 334 k€ consacrés à la **recherche** (77,4 % de réalisation budgétaire (80,4 % du BR) ; +61 k€ en un an) ;
- 7,4 M€ pour les **fonctions soutien et support** (45,7 % d'exécution du BI 2021 (68,8 % du BR) ; - 2 M€ comparativement au réalisé 2020) ;
- 80,4 k€ au profit de la **santé des étudiants et de la vie étudiante** (182,8 % d'exécution du BI/BR ; + 19 k€ en un an).

Les **dépenses d'investissement** sont **concentrées logiquement sur les activités de soutien et support** (91,2 %). Plusieurs observations :

- Les fonctions de **pilotage et support** (informatique et réseaux, communication, ...) correspondent à 27,8 % **des dépenses d'investissement**, en hausse proportionnelle par rapport à la part qu'elles occupaient en 2020 (23 %) dans la mesure où la fonction immobilière a représenté une part moins importante de la dépense 2021 (cf. *infra*). Les fonctions de pilotage et support

concernent ainsi les projets informatiques de l'établissement (**renforcement du parc audiovisuel** pour 425 k€, **renouvellement du parc informatique** pour 715 k€) ;

- **L'immobilier** (maintenance, logistique mobilière et immobilière, fonctionnement courant et mise en sécurité et accessibilité) concentre 70,9 % des dépenses d'investissement contre 76,3 % au CF 2020. Il se compose :
 - Des dépenses réalisées au titre du **PPI** pour 3,1 M€ (construction de la Ruche pour 490 k€ - le montant global incluant les dépenses de fonctionnement s'établissant à 787 k€ -, installation d'une nouvelle signalétique pour 925 k€, travaux liés au Plan Campus pour 1,2 M€, dépenses liées à la bibliothèque universitaire provisoire pour 78 k€ et aménagements paysagers du campus Porte des Alpes pour 17 k€
 - Des dépenses réalisées au titre du **plan de relance**, qui n'avaient pas été intégrées en budget initial 2021 pour 1,4 M€ (cf. détail en partie 2.2.5.2) ;
 - D'autres projets immobiliers, qui ont poursuivi leur réalisation pour 0,4 M€ : éclairage général pour 101 k€, travaux de rénovation électrique pour 192 k€... ;
 - Enfin, les dépenses immobilières concernent également des petits travaux et réparations à hauteur de 0,4 M€.

2.2.8. Dépenses de personnel, masse salariale et ETPT

2.2.8.1. Dépenses de personnel par destination

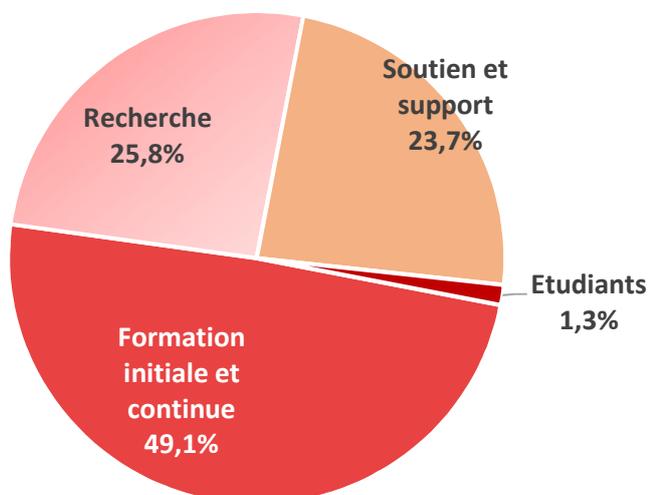
- **Les dépenses de personnel** : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des rémunérations accessoires, des prestations sociales obligatoires ainsi que des cotisations patronales qui leur sont liées.

Masse salariale État : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies.

Masse salariale sur ressources propres : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors masse salariale Etat : contrats de recherche, vacations, jury de concours.

Les **dépenses de personnel s'élèvent à 124,3 M€** (+ 2,9 % comparativement à 2020 ; + 5,4 % par rapport à 2019) et se décomposent comme suit : **117,6 M€ d'emplois sous plafond Etat et sous plafond établissement** (+ 2,6 % par rapport à 2020 ; 100,8 % d'exécution budgétaire, (99,9 % du BR)) et 6,7 M€ d'autres dépenses (dont 6,5 M€ de paiements des vacataires et diverses prestations, soit +10 % en un an et une réalisation budgétaire de 106,6 %, (100,8 % du BR)).

Répartition des dépenses de personnel par destination CF 2021



Les dépenses de personnel en **formation initiale et continue** à 61 M€ augmentent de 1,6 % par rapport au CF 2020 (+ 0,9 M€). Dans le détail :

- Les dépenses relatives aux doctorats augmentent de 4% ;
- Les dépenses relatives aux licences augmentent de 0,9 % ;
- Les dépenses relatives aux masters augmentent de 2,3 %.

Les dépenses de personnel pour **la recherche** augmentent de 4,2 % par rapport à 2020 (+ 1,3 M€) en raison principalement des impacts de la LPR sur les rémunérations, cotisations et primes des personnels effectuant des activités de recherche.

La destination LOLF **soutien et support** enregistre une hausse de 4,4 % de la masse salariale (+ 1,25 M€).

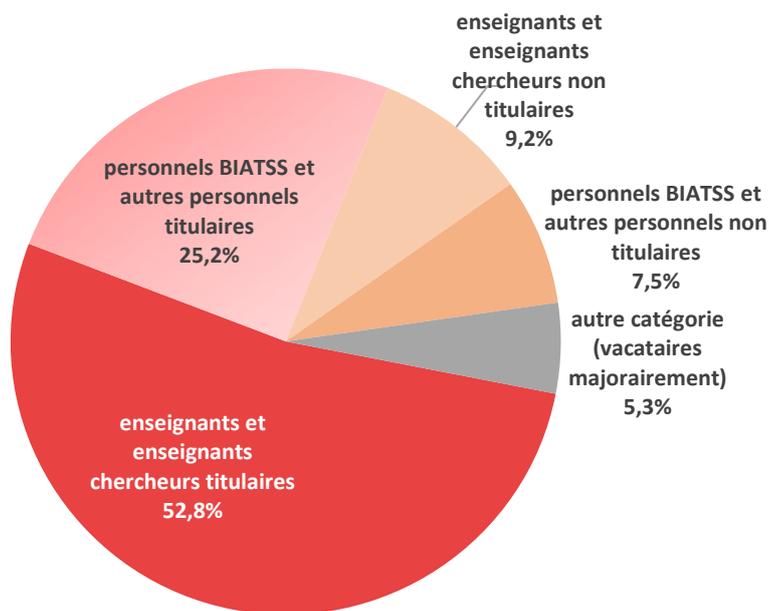
Les dépenses de personnel pour les activités en lien avec **la vie étudiante** sont en augmentation de 2,4 % au CF 2021 (+ 40 k€), s'agissant principalement de la santé des étudiants. Cette évolution dénote, comme en 2020, l'implication de l'établissement dans l'accompagnement des étudiants durant la crise sanitaire.

2.2.8.2. Masse salariale par catégorie d'emploi

La masse salariale de 124,3 M€ est composée de :

- 108,2 M€ d'**emplois sous plafond Etat** (+ 2,3 % comparativement au CF 2020) ;
- 9,4 M€ d'**emplois sous plafond établissement** (+ 6 %) ;
- 6,5 M€ d'**autres catégories de dépenses dont vacataires et diverses prestations sociales** (+ 10 % ; 106,6 du BI, 100,8 % du BR) ;
- 0,1 M€ d'**autres dépenses non suivies dans OREMS** (-13,9 %).

Masse salariale par catégorie d'emploi CF 2021



Les **dépenses d'emplois titulaires**, qui ont progressé de 2,6 % comparativement au réalisé 2020, s'élèvent à 96,9 M€ (100,8 % d'exécution budgétaire, 99,7 % du BR) et se décomposent comme suit :

- 65,6 M€ pour les **personnels enseignants et enseignants chercheurs** (+ 3,3 % ; 101,6 % d'exécution du BI, 99,2 % du BR) dont 1,8 M€ d'heures complémentaires (+ 9,5 % ; 105,5 % de réalisation du BI, 100,3% du BR) ;
- 31,4 M€ pour les **personnels BIATSS et autres personnels** (+ 1 % ; 99,2 % d'exécution du BI, 100,9% du BR).

Les **dépenses d'emplois non titulaires** à 20,7 M€ sont à 100,8 % d'exécution par rapport au BI 2021 (100,5 % du BR) et en augmentation par rapport au réalisé 2020 (+ 2,7 %) :

- 11,4 M€ pour les **personnels enseignants et enseignants chercheurs**, soit + 3,1 % comparativement au CF 2020 et 101 % d'exécution du BI (100,2 % du BR) ;
- 9,3 M€ pour les **personnels BIATSS et autres personnels** (dont 2,4 M€ pour des CDI ; + 12,2 %), soit + 2,2 % en un an et 100,7 % de réalisation du BI (100,8% du BR).

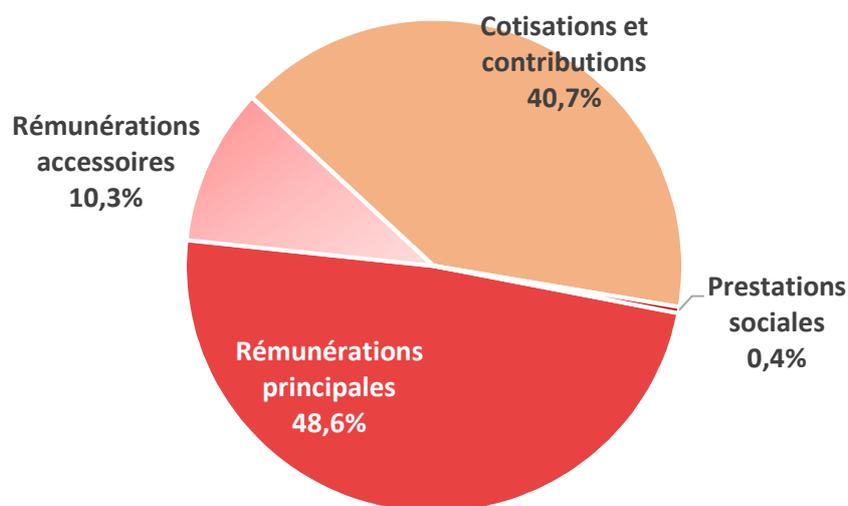
Ainsi, les **dépenses pour les emplois d'enseignants et enseignants chercheurs** s'élèvent à 77 M€, soit une réalisation budgétaire à 101,5 % (99,3 % du BR) et une augmentation de 3,3 % par rapport au réalisé 2020.

Les **dépenses pour les emplois de personnels BIATSS** à 40,7 M€ sont en augmentation de 1,3 % par rapport au CF 2020 (99,5 % de réalisation du BI, 100,9 % du BR).

Les **dépenses de personnels permanents** (personnels titulaires et les CDI) représentent 99,5 M€ (101 % d'exécution du BI, 99,7 % du BR ; + 2,8 % en un an), soit 80 % des dépenses de masse salariale.

Ce dernier ratio (80%) est en dessous du seuil de vigilance du ministère à 83% (seuil d'alerte à 85%). Il enregistre en 2021 une légère diminution (80,1 % au CF 2020, 83% au CF 2019, 81,1 % au CF 2018).

2.2.8.3. Masse salariale par typologie de rémunération



La masse salariale globale de 124,3 M€ est composée des éléments de rémunération suivants :

- 60,4 M€ de **rémunérations principales** (100,3 % d'exécution par rapport au BI 2021, 99,8 % du BR et + 2,2 % par rapport au CF 2020) ;
- 12,8 M€ de **rémunérations accessoires** (cours complémentaires, vacances d'enseignement, primes et indemnités, ...) en augmentation de 9,5 % par rapport au réalisé 2020 (108 % d'exécution budgétaire, 99,2 % du BR) ;
- 50,6 M€ de **contributions et cotisations sociales** (pensions, cotisations ASSEDIC et autres cotisations) qui sont supérieures de 2,4 % par rapport au CF 2020 (100,6 % de réalisation, 99,5 % du BR) ;
- 0,48 M€ de **prestations sociales** en diminution de 13 % par rapport au réalisé 2020 (80,7 % d'exécution budgétaire, 80,9 % du BR).

2.2.8.4. Masse salariale par facteur d'évolution

- Le **GVT** est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :
- **L'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par, conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées ;
- **L'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire ;
- **L'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

En 2020, la dépense annuelle de masse salariale réalisée était de 120,8 M€. L'évolution de 3,5 M€ avec les 124,3 M€ de dépenses de personnel inscrites au CF 2021 s'explique :

- Pour + 1,9 M€ par les **mesures obligatoires réglementaires ou déjà engagées en 2020 qui s'imposent en 2021** ;
- Pour + 1,6 M€ par des **mesures discrétionnaires 2021 de l'établissement**.

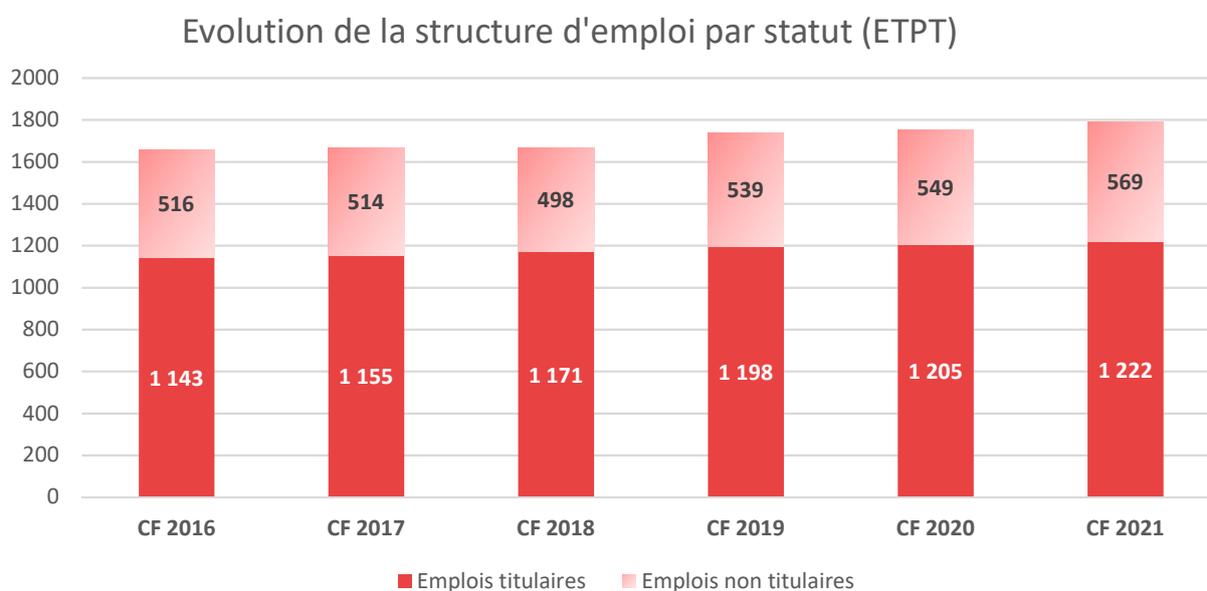
Les différentes mesures impactant la masse salariale sont les suivantes :

- **Le schéma d'emplois** (hors contrats de recherche) à 1,4 M€ correspond à :
 - 1,17 M€ pour les enseignants-chercheurs, au titre de la campagne d'emplois, des prolongations Covid des contrats doctoraux, et des contrats doctoraux supplémentaires financés par la LPR ;
 - 229 k€ pour les BIATSS ;
- **L'évolution de la structure des emplois** compte pour 158 k€ ;
- **L'évolution indemnitaire** pour 353 k€ relève de décisions réglementaires, en premier lieu la LPR;
- **La revalorisation du SMIC**, pour 39 k€ ;
- **Les mesures catégorielles obligatoires** pour 65 k€ ;
- **La variation des heures complémentaires et vacances d'enseignement** pour + 425 k€ ;
- **Les autres mesures** (dont correctifs) pour 586 k€.

2.2.8.5. Plafond d'emploi et ETPT de la masse salariale

- Les données du tableau 1 annexé expriment les ETPT (= équivalents temps plein travaillés, unité de décompte proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année) à partir des données de la paye. Dans le *DPGECP (Document Prévisionnel de Gestion des Emplois et des Crédits de Personnels)*, les ETPT sont calculés à partir du logiciel Harpège. Ainsi, pour exemple afin d'illustrer la différence, un agent arrivant le 1er septembre à l'université va compter 4/12ème dans Harpège et seulement 3/12 dans la paye (acompte en septembre et paye de régularisation en octobre). Afin de permettre une analyse plus juste, les données du DPGCEP sont prises en compte ici ;
- Les ETPT de l'établissement énoncés intègrent les données des personnels titulaires et contractuels (mais non ceux des personnels vacataires).

Le **plafond global d'emplois voté par le Conseil d'administration** (tableau 1) en 2021 était de 1827 ETPT dont 1555 sous plafond Etat et 272 financés hors SCSP.



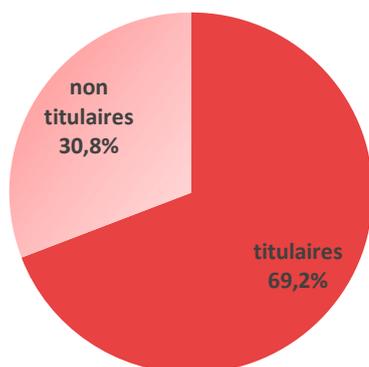
Au CF 2021, **1790 ETPT (en moyenne annuelle)** sont réalisés au sein de la masse salariale de l'établissement :1526 sous plafond Etat et 264 financés hors SCSP. Ce nombre en légère progression représente une exécution budgétaire de 100,6 % (99,7 % du BR).

Le **coût moyen d'1 ETPT à 65 716 €** est en augmentation de 0,5 % par rapport à 2020. Cette moyenne couvre des situations diverses :

- 98 978 €/ETPT pour un enseignant / enseignant chercheur titulaire, 38 568 € lorsqu'il est non titulaire ;
- 56 096 € pour un personnel BIATSS titulaire, 34 076 € lorsque ce dernier est contractuel.

Pour une bonne analyse, l'écart conséquent entre les ETPT de l'établissement et son plafond d'emplois doit être nuancé par le taux de rigidité des dépenses (dépenses de personnel sur les produits encaissables de l'établissement), qui dépasse le seuil d'alerte du ministère (84 % pour un seuil défini à 83 %).

Répartition ETPT des enseignants et enseignants chercheurs CF21



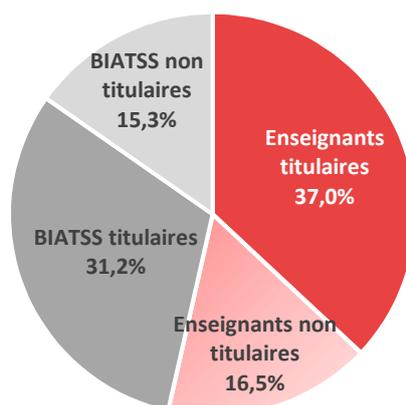
Répartition ETPT des personnels BIATSS et autres personnels techniques CF21



Les **personnels titulaires** représentent 1222 ETPT, soit 68,2 % du total : 99,4 % de réalisation du BI 2021 (99,9 % du BR) et + 1,4 % par rapport au réalisé 2020.

Le nombre d'emplois de **personnels non titulaires** avec 569 ETPT, soit 31,8 % du total, est en augmentation de 3,6 % comparativement au réalisé 2020 (103,1 % d'exécution budgétaire, 99,2 % du BR).

Répartition CF 2021 des ETPT



Les 958,2 ETPT d'**enseignants et enseignants chercheurs** (+ 2,9 % comparativement à 2020), correspondent à 53,5 % de l'ensemble des ETPT. Ils se déclinent comme suit : 662,7 ETPT titulaires (+ 2,2 %) et 295,5 ETPT non titulaires (+ 4,5 %).

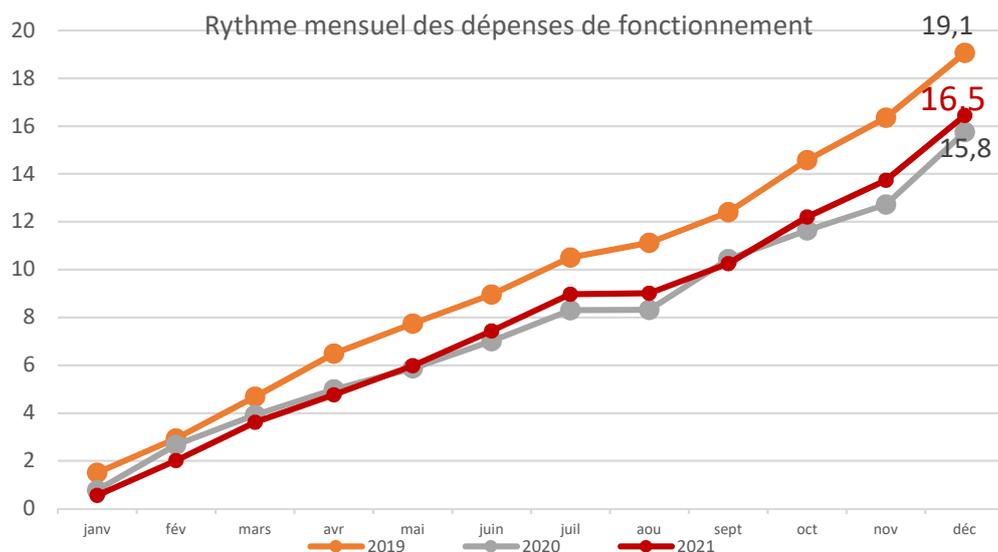
Les 832 ETPT de **personnels BIATSS** sont en augmentation de 1,1 % par rapport à 2020 et représentent 46,5 % du total. Ils se décomposent ainsi : 559 ETPT titulaires (+ 0,4 %) et 273 ETPT non titulaires (+ 2,6 %).

On notera enfin 49 emplois rattachés aux contrats de recherche, composés d'enseignants-chercheurs mais aussi de BIATSS.

2.2.9. Qualité de l'exécution budgétaire 2021

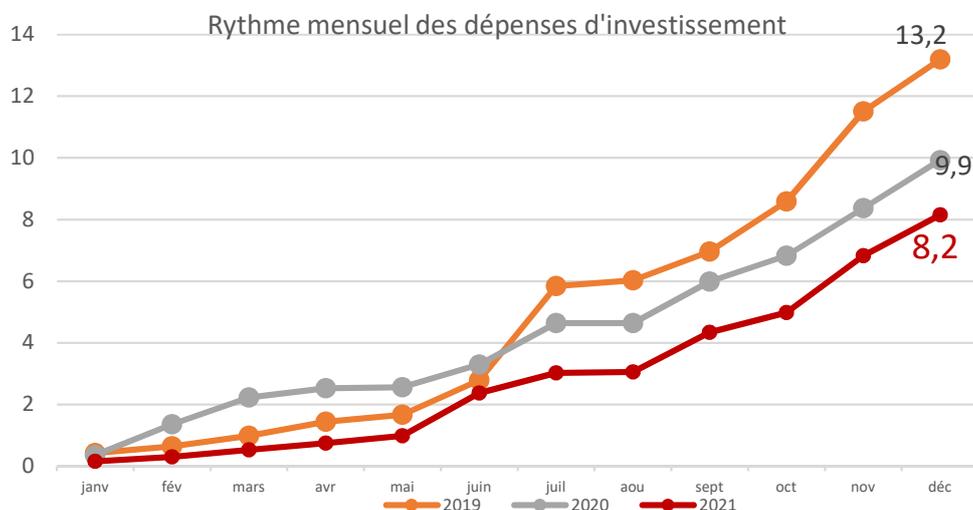
2.2.9.1. Rythme de la dépense (GBCP)

Fonctionnement



La dépense de fonctionnement a été réalisée en 2021 à un niveau légèrement supérieur à 2020 (16,5 M€ contre 15,8 M€ l'an passé). Le rythme de la dépense a connu jusqu'à mai un rythme d'exécution inférieur à l'année dernière, avant de s'établir, jusqu'à la fin de l'année, à un niveau systématiquement supérieur à 2020. On notera la plus grande régularité de la courbe entre septembre et décembre, démontrant que la fin de gestion a été réalisée de façon plus maîtrisée qu'en 2020.

Investissement

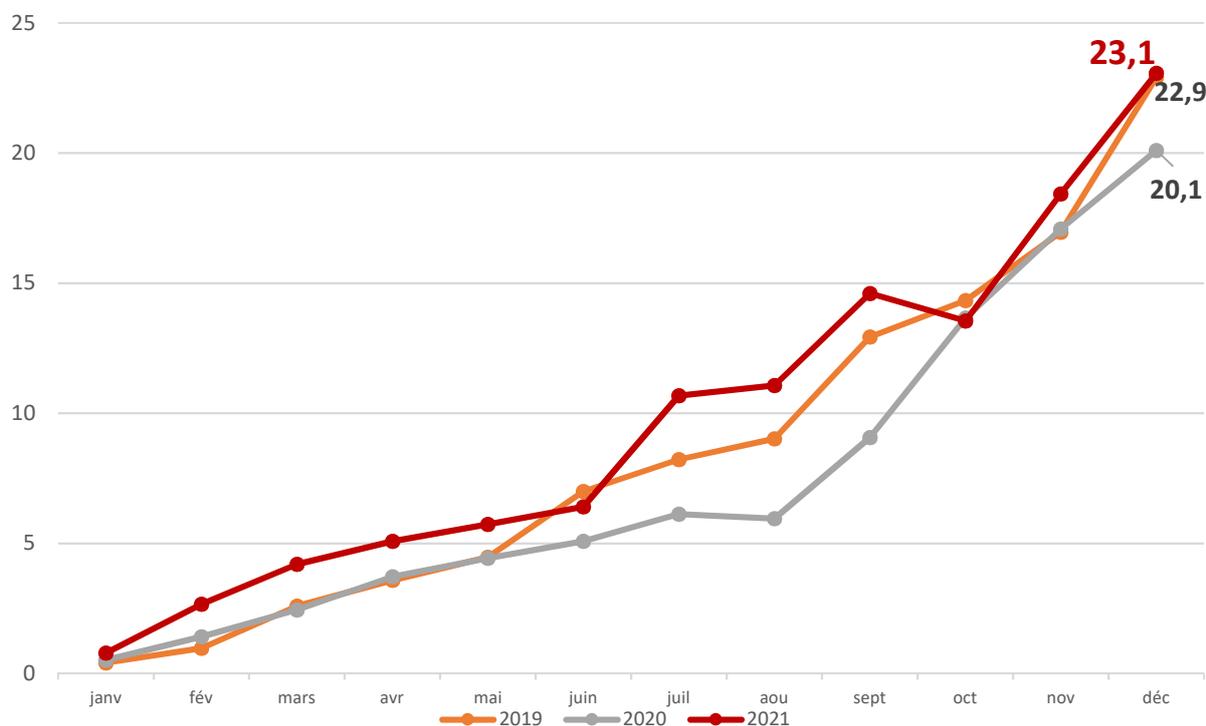


Les courbes présentées ci-dessus illustrent la problématique globale de l'exécution des dépenses d'investissement au sein de l'établissement depuis trois ans : en l'absence d'engagement effectif des dépenses inscrites au PPI sur les grands projets structurants, la consommation de CP correspond principalement à celle des projets moins conséquents (achats d'équipement, maintenance, petits travaux...). Elle s'exécute de façon linéaire (sans « à coups » liés au règlement de tranches d'opérations immobilières) et intervient surtout au second semestre, le premier semestre étant globalement celui au cours duquel les AE sont consommées.

On note en 2019 le reversement à l'UDL de sommes engagées par cette dernière dans le cadre du plan Campus et de La Ruche, produisant une nette augmentation entre juin et juillet.

Les années 2020 et 2021 devaient marquer le démarrage des travaux de La Ruche et la poursuite d'autres opérations inscrites au plan pluriannuel d'investissement. Pourtant, le décalage de la validation de l'APD2 de La Ruche ainsi que le report de chantiers liés au COVID aura finalement lissé la courbe pour ces deux années.

2.2.9.2. Rythme de la recette (GBCP)



La brève analyse développée ci-dessous se concentre sur la notion de **recettes propres d'activité** (ensemble des **recettes encaissables hors SCSP**, auxquelles sont

également soustraites les **ressources**, c'est-à-dire les recettes d'investissement fléché).

Pour 2021, la physionomie de la courbe démontre une maîtrise accrue du processus de recouvrement de la recette, qui est plus dynamique sur l'ensemble de l'année tout en atterrissant à un niveau très proche du réalisé 2019 malgré l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de l'établissement.

2.2.9.3. Exécution de la programmation par activité

La **programmation par activité** a été **mieux maîtrisée** dans son exécution en 2021. Le taux moyen de réalisation s'établit ainsi à 102,2 % du BI (101,9 % du BR) contre 91,8% en 2020 et 97,8% en 2019. De même, l'**écart moyen** constaté (moyenne des écarts absolus par rapport à leur moyenne arithmétique) s'établit à 19,8%, il est plus légèrement plus faible qu'en 2020 (22,3%). De façon générale, un écart moyen de cette ampleur témoigne d'une réelle difficulté à exécuter la programmation initiale par activité. Ce constat se relativise en rappelant qu'avant les deux années de crise sanitaire, l'établissement connaissait un écart deux fois moindre (10,8% en 2019).

En synthèse, la réalisation par grandes destinations est la suivante (les taux présentés ci-dessous sont relatifs au BI21 pour une meilleure lisibilité) :

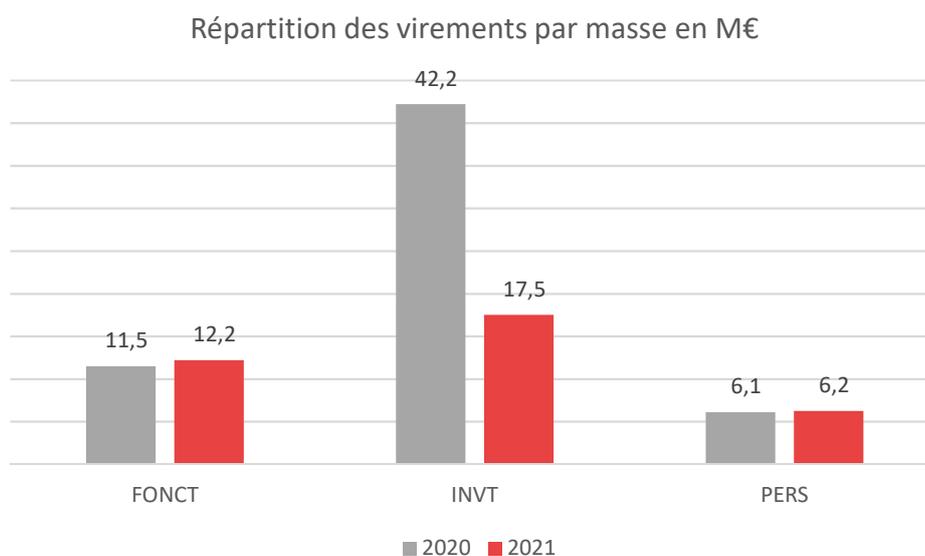
- **Formation initiale et continue** : en **hausse** à 98,8%, contre 93,5% en 2020) :
 - o Doctorat : 106,2% (85,11% en 2020) ;
 - o Master : 99,7% (96,77% en 2020) ;
 - o Licence : 97,4% (93,35% en 2020) ;
- **Recherche** : en **baisse** à 94,5%, contre 97,22% en 2020 :
 - o Recherche universitaire mathématiques : 99,3% (103,4% en 2020) ;
 - o Recherche universitaires sciences de l'homme : 96,1% (98,9% en 2020) ;
 - o Recherche universitaire transverse : 49,6% (97,22% en 2020) ;
- **Soutien et Support** : en **baisse** à 83,9% (103,3% en 2020) :
 - o Pilotage et support : 99,3% (94,3% en 2020) ;
 - o Immobilier : 62% (65,9% en 2020) ;
 - o Diffusion des savoirs/musée : 92,5% (134% en 2020) ;
 - o Bibliothèques et documentation : 102,5% (89% en 2020).
- **Etudiants** : en **hausse** à 117,7% (107,2% en 2020) dont :
 - o Santé des étudiants et activité associative : 100,1% (166,74% en 2020) ;
 - o Aides indirectes : 97,3% (86,3% en 2020) ;
 - o Aides directes : 226,9% (66,7% en 2020).

On notera, de nouveau, l'impact fort de la crise sanitaire sur la réalisation des dépenses en matière immobilière (62%) après une année 2020 également touchée (65,9%) sur cette destination, pour laquelle l'établissement avait amélioré la

réalisation de ses programmations initiales au fil des ans (pour mémoire réalisation à 60,4% en 2018, 86% en 2017 et 74,7% en 2016).

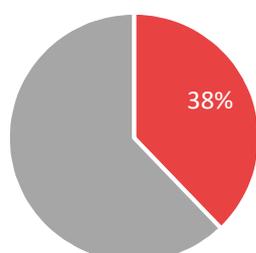
2.2.9.4. L'exécution vue au travers des virements budgétaires

Les virements budgétaires ont principalement concerné l'investissement (17,5 M€) au titre des opérations du PPI (décalage de l'opération La Ruche générant d'importantes déprogrammations de crédits sur les années ultérieures), puis le fonctionnement (12,2 M€) et enfin le personnel (6,2 M€).

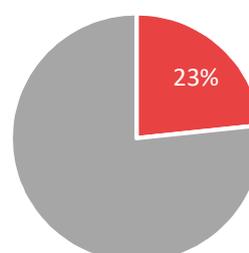


Les virements concernent une part importante du budget voté et signalent à ce titre une réelle difficulté à programmer la dépense ou à l'exécuter. L'impact de la crise sanitaire sur l'activité de l'établissement est sensiblement identique à l'année précédente pour le fonctionnement et la masse salariale.

Virements en AE (% BR21)

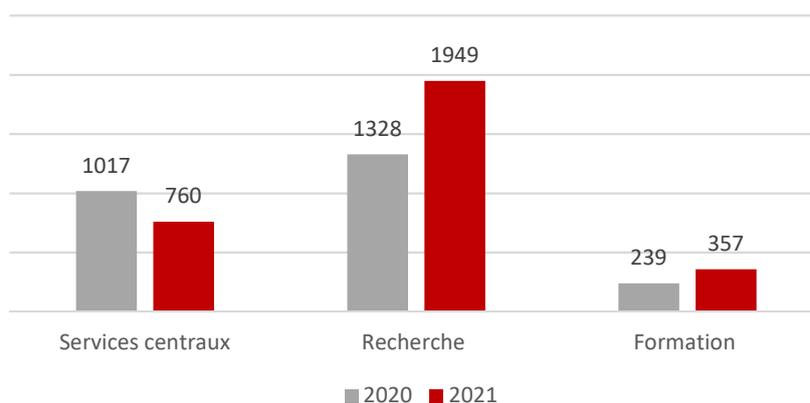


Virements en CP (% BR21)



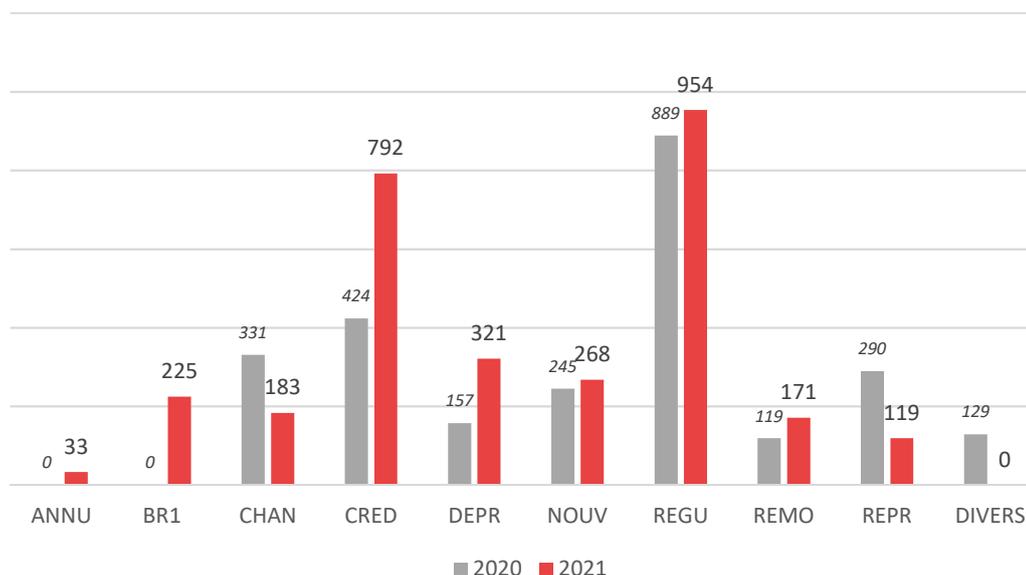
La recherche constitue le principal secteur concerné par les virements budgétaires.

Répartition par catégorie de centres financiers



L'année 2021 a été marquée par la réalisation de 3066 virements à destination des centres financiers de l'établissement, soit une progression de **18,7 %** par rapport à l'an dernier (pour mémoire, 2584 virements en 2020). Ce maintien de l'activité à un niveau élevé (deux fois supérieur au volume 2019) s'explique surtout par la perturbation des activités de l'établissement induite par la crise sanitaire

Les opérations sont réparties comme suit (en nombre d'actes) :

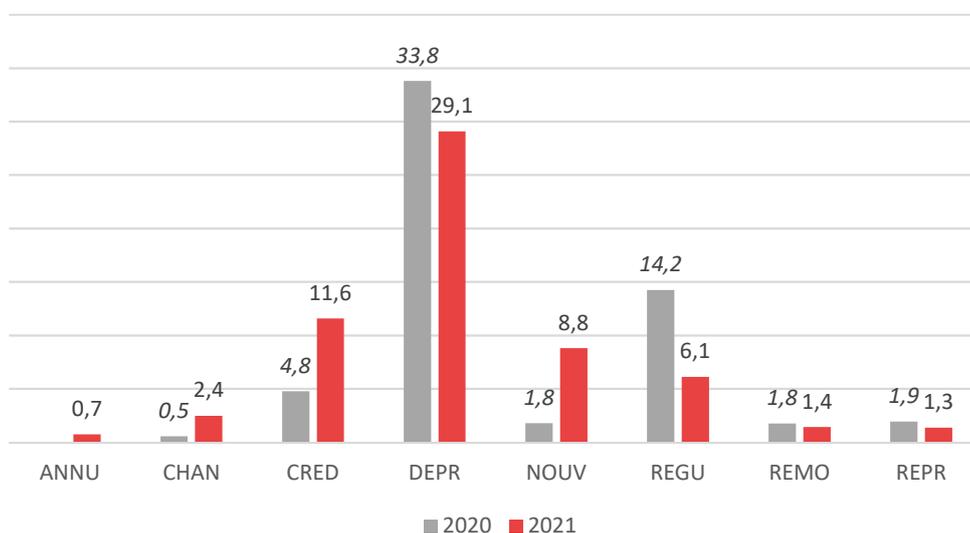


On notera les points suivants :

- L'exécution des conventions génère la très grande majorité des virements (77,6%). Parmi ceux-ci, **38%** des opérations sont liés à la **programmation des dépenses sur conventions**. Elles regroupent les **déprogrammations** (DEPR, +104% par rapport à 2020), les **reprogrammations** (REPR, - 59%) et les opérations de **régularisation** (REGU, +7,3%). ;

- Le nombre de virements pour **changement de masse** est presque divisé par deux (CHAN, - 44,7%), en raison des contraintes rencontrées en fin de gestion (pas de commande possible sur le marché de matériel informatique, habituellement concerné par ces virements au dernier trimestre) ;
- Les virements pour **remontées de crédits** enregistrent une forte hausse (REMO, + 43,7%), du fait de dépenses annulées en raison de la crise sanitaire. La hausse de ces virements, à l'initiative des centres financiers, témoigne aussi de leur implication dans la mise en œuvre d'une allocation dynamique des crédits.

La répartition de ces opérations en millions d'euros est la suivante :

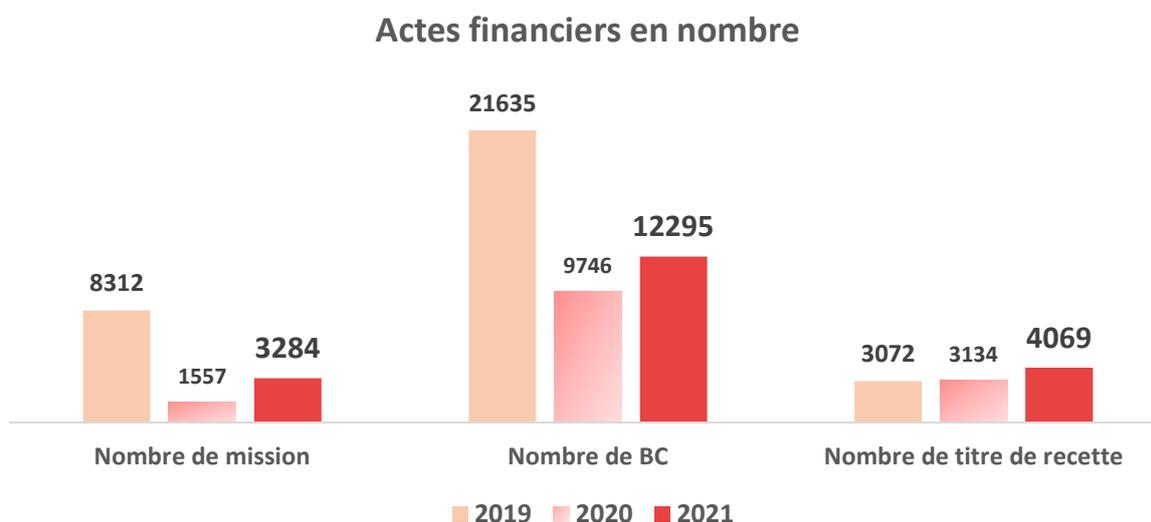


Les virements réalisés en 2021 atteignent 61,5 M€, un montant stable par rapport à 2020 (+ 2,7 %, 59,8 M€). Ce niveau élevé provient, comme en 2020, du décalage des opérations de La Ruche. Les **déprogrammations** constituent en valeur l'essentiel des virements budgétaires réalisés.

On notera **l'écart important** entre les **déprogrammations**, libérant en gestion 29,1 M€ sur le budget global (2,4 M€ hors investissement) et les **reprogrammations**, dont 1,3 M€ seulement ont pu être réalisées. Ce différentiel tient à la fois aux difficultés rencontrées dans l'exécution des conventions mais aussi à l'identification trop tardive des marges issues des déprogrammations qui, si elles étaient cernées plus tôt dans l'année, permettraient de réaliser certaines reprogrammations.

2.2.9.5 L'exécution vue au travers des actes financiers

Les graphiques ci-dessous mettent en exergue l'évolution du nombre d'actes entre 2019 et 2021.



Missions

Le nombre de mission (déplacements ayant fait l'objet d'un ordre de mission en amont) est à un niveau bien inférieur à celui enregistré en 2019 mais plus important que 2020. Le contexte sanitaire encore tendu explique ce redémarrage timide. Si le début de l'année 2021 a été marqué par une activité faible en la matière, la fin d'année a marqué un net rebondissement. Néanmoins, les déplacements sont largement demeurés métropolitains.

Commandes (fonctionnement et investissement)

L'année 2021 a marqué une reprise de l'activité, au deuxième semestre, notamment pour les déplacements, manifestations culturelles, colloques et séminaires. Cependant, les restrictions ont continué de peser ce qui s'est traduit par un décrochage toujours assez marqué par rapport à 2019. Également, des difficultés d'approvisionnement couplées à l'impossibilité de passer les commandes informatiques ont nettement ralenti les achats en fin d'année. La conséquence directe a été une diminution importante des restes à facturer (voir *infra*). Si le rythme de consommation de crédits a été moins concentré sur les derniers mois de l'année, comme en 2020, le dernier trimestre reste toujours le plus dynamique.

Recettes

Contrairement aux missions et aux commandes, le nombre d'actes liés à la recette (**commandes de vente**, créées à l'ouverture de la convention dans l'outil SIFAC ainsi que **factures de vente** ou **titres de recette**, émises à l'encontre du financeur quand la créance est acquise par l'établissement) a augmenté, en cohérence avec une dynamique de reprise de l'activité. Les recettes de formation continue représentent 2/3 des titrages. En matière de recherche, après un retard important pris en début d'année, la situation s'est considérablement améliorée avec un rattrapage sur les mois de novembre et décembre.

Le niveau de recettes encaissées ne suit pour autant pas la même dynamique, dans la mesure où un certain nombre de titres de recettes n'aboutissent pas toujours au recouvrement des sommes attendues avant la fin de l'année. L'établissement doit à cet égard progresser dans la maîtrise des échéanciers de recette de ses différentes activités.

2.2.9.6. L'exécution vue au travers des restes à payer/charges à payer

L'analyse des **restes à payer** (ou « restes à livrer », bons de commande n'ayant pas fait l'objet d'un service fait avant le 31/12 de l'année N-1) et des **charges à payer** (ou « restes à facturer », bons de commande avec service fait avant le 31/12 mais pour lesquels le paiement n'est pas intervenu sur l'exercice) est importante car ils constituent une « dette » qui pèse sur les budgets des services de l'établissement.

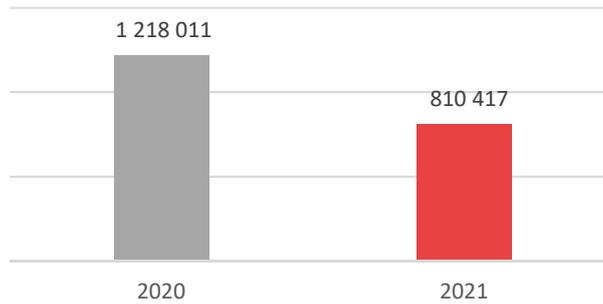
Au 1^{er} janvier 2022, ils s'élèvent en fonctionnement à 810 417 € et en investissement (IG) à 8 349 676 €.

Fonctionnement

Concernant le fonctionnement, la situation est nettement meilleure par rapport à 2020. S'il est possible d'invoquer une prise de conscience par les différents acteurs de l'importance de ne pas trop générer de restes à payer, des effets conjoncturels expliquent également cette diminution, notamment le contexte sanitaire qui a contraint les commandes de repas et limité les déplacements en fin d'année civile. D'autre part, les difficultés d'approvisionnement pour certains petits matériels ont conduit les services à différer leurs achats.

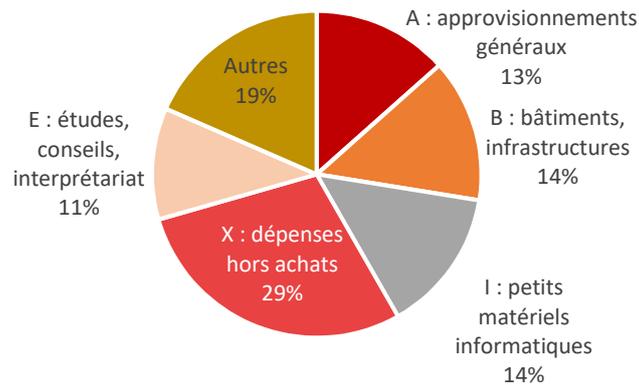
L'étude de la périodicité des bons de commande (BC) révèle (davantage que les autres années) une concentration sur le dernier trimestre 2021 (63 %). Il reste encore des commandes datant du premier semestre dont la liquidation n'est pas intervenue avant la clôture. Plusieurs raisons l'expliquent : des livraisons incomplètes empêchant la certification, une incapacité des fournisseurs à utiliser Chorus Pro ou encore une facturation parfois très tardive (notamment pour la restauration).

Montants des RAF en FG (en €)



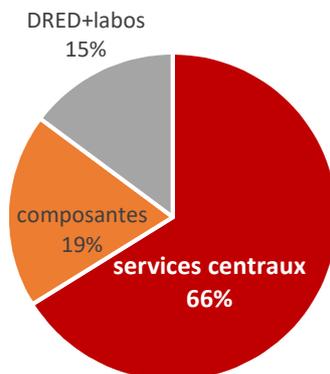
Aucune famille d'achat ne se détache complètement, les achats étant assez également répartis (ouvrages, restauration, petits matériels informatiques, frais liés à l'exploitation des bâtiments). Les dépenses hors achats (versement de subvention, remboursements hors mission, prestations d'action sociale) concentrent un montant important de RAF du fait de reversements résultant de partenariats n'ayant pu aboutir avant la fin de l'année 2021, les conventions concernées n'étant pas prêtes ou erronées.

Nature des RAF par famille d'achat



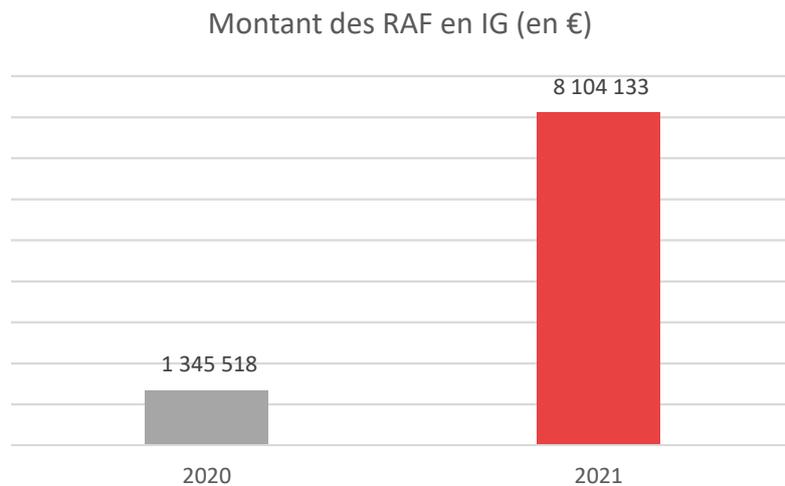
Comme pour les autres années, les services centraux (la DSI et la DIMMO) concentrent les volumes les plus importants.

Répartition des RAF par entité (en %)

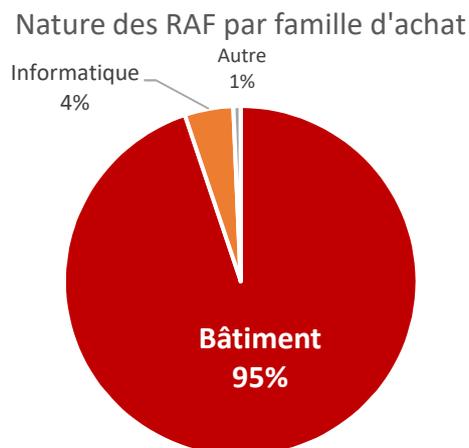


Investissement

Concernant l'investissement, la situation est différente : une grande partie des opérations liées au PPI (notamment le Learning Centre) a été engagée au mois de novembre et décembre, ce qui a considérablement augmenté le total des RAF. D'ailleurs, l'étude de la périodicité des BC montre qu'ils sont en majorité (58 %) liés à des travaux de fin d'année.



Les opérations immobilières représentent l'essentiel des opérations d'investissement. Les dépenses informatiques ont été considérablement réduites du fait d'une impossibilité d'utiliser les nouveaux portails de fournisseurs. Seules quelques commandes spécifiques ont pu être passées. Pour les laboratoires, ces achats se sont élevés à un peu moins de 16 k€ ce qui est faible par rapport à l'année dernière.



Les services centraux concentrent 98% des RAF en IG, ce qui est cohérent compte tenu du positionnement des enveloppes d'investissement et des projets liés au PPI qui sont pilotés au niveau central

Si la proportion des RAF en FG a baissé par rapport à 2020, il ne faut pas omettre les circonstances exceptionnelles de la fin d'année qui ont contribué à cette diminution (restrictions sanitaires et impossibilité de passer les commandes informatiques). Les changements des pratiques commencent à s'installer mais la vigilance reste de mise. Le nettoyage régulier des flux devrait permettre de liquider plus rapidement les BC d'année antérieures (suppression générale des commandes en FG avant la clôture estivale si absence de réception des factures).

Annexes

3.1 Synthèse d'exécution par centre financier	page 62
3.2 Bilan CVEC- exercice 2021	page 66

Détail des crédits 2021 par composante, service et laboratoire

Composantes	Dépenses 2021						Recettes 2021		
	BI AE	Crédits ouverts AE	Réalisé AE	BI CP	Crédits ouverts CP	Réalisé CP	BI RE	Crédits ouverts RE	Réalisé RE
Composantes	10,133,527	8,717,737	7,789,367	10,078,756	8,501,224	7,735,682	11,078,563	10,021,406	8,190,380
902 UFR Sc.économiques et gestion	703,357	580,898	514,560	703,357	601,604	493,737	1,166,300	1,166,300	549,642
Fonctionnement	340,700	198,405	147,768	340,700	219,111	126,944	1,166,300	1,166,300	549,642
Investissement	2,000	2,000		2,000					
Personnel	360,657	380,493	366,792	360,657	380,493	366,792			
904 UFR Temps et Territoires	400,773	288,493	196,639	404,733	286,253	178,849	310,918	303,918	221,358
Fonctionnement	225,224	181,886	117,430	225,224	175,686	109,769	310,918	303,918	221,358
Investissement	6,440	15,570	10,130	10,400	10,400	0			
Personnel	169,109	91,037	69,080	169,109	91,037	69,080			
909 Institut de psychologie	576,252	433,998	417,299	576,252	429,662	429,091	820,041	820,041	530,147
Fonctionnement	134,700	81,327	64,629	134,700	76,991	76,421	820,041	820,041	530,147
Personnel	441,552	352,671	352,671	441,552	352,671	352,671			
91000 UFR Droit et Sc.politique	310,733	263,515	237,231	310,733	251,181	239,189	520,163	520,163	220,829
Fonctionnement	162,448	96,521	80,520	162,448	90,187	87,692	520,163	520,163	220,829
Investissement	56,800	77,800	67,518	56,800	71,800	62,303			
Personnel	91,485	89,194	89,194	91,485	89,194	89,194			
91001 Institut.Etudes et Travail de Lyon	208,664	132,767	131,522	208,664	128,088	131,037	298,205	298,205	234,834
Fonctionnement	85,000	38,740	37,495	85,000	34,061	37,010	298,205	298,205	234,834
Personnel	123,664	94,027	94,027	123,664	94,027	94,027			
91002 Institut Formation Syndicale	121,091	112,804	54,388	116,091	111,079	52,367	103,351	103,351	85,041
Fonctionnement	59,680	55,930	34,202	54,680	54,205	32,181	103,351	103,351	85,041
Personnel	61,411	56,874	20,186	61,411	56,874	20,186			
914 ISPEF	322,202	95,987	76,958	318,471	85,259	76,131	492,919	492,919	417,167
Fonctionnement	239,488	53,747	34,719	235,757	43,019	33,893	492,919	492,919	417,167
Investissement		499	498		499	498			
Personnel	82,714	41,741	41,740	82,714	41,741	41,740			
921 Institut de la Communication	521,188	573,904	527,724	471,188	496,897	543,749	728,353	728,353	563,633
Fonctionnement	236,820	362,392	332,174	186,820	285,385	339,339	728,353	728,353	563,633
Investissement	5,000	13,460	2,239	5,000	13,460	11,099			
Personnel	279,368	198,052	193,311	279,368	198,052	193,311			
922 IUT Lumière	4,537,241	4,325,821	3,790,551	4,537,241	4,241,137	3,784,803	4,145,686	3,895,529	3,609,942
Fonctionnement	1,721,329	1,494,960	1,024,690	1,721,329	1,440,276	1,006,453	4,145,686	3,895,529	3,609,942
Investissement	153,000	179,193	161,667	153,000	149,193	174,156			
Personnel	2,662,912	2,651,668	2,604,194	2,662,912	2,651,668	2,604,194			
92401 UFR LESLA	419,742	319,475	296,201	419,742	303,033	287,942	367,552	367,552	293,476
Fonctionnement	93,840	82,348	59,712	93,840	78,406	58,302	367,552	367,552	293,476
Investissement	12,000	24,500	23,863	12,000	12,000	17,014			
Personnel	313,902	212,627	212,626	313,902	212,627	212,626			
92400 CFMI	638,426	598,432	582,391	638,426	584,923	581,432	553,425	553,425	591,399
Fonctionnement	155,916	123,982	107,942	155,916	110,473	106,984	553,425	553,425	591,399
Investissement	2,300	2,498	2,497	2,300	2,498	2,497			
Personnel	480,210	471,952	471,951	480,210	471,952	471,951			
92701 UFR de langues	213,161	143,103	124,208	213,161	137,083	123,071	131,000	131,000	139,348
Fonctionnement	43,500	40,049	21,155	43,500	34,029	20,018	131,000	131,000	139,348
Personnel	169,661	103,054	103,053	169,661	103,054	103,053			
92700 Centre de langues	14,000	12,389	10,819	14,000	10,064	11,205	25,000	25,000	0
Fonctionnement	14,000	12,389	10,819	14,000	10,064	11,205	25,000	25,000	0
928 UFR Anthropologie et Sociologie	175,522	219,600	219,213	175,522	219,600	190,621	171,400	171,400	234,040
Fonctionnement	133,890	140,295	139,909	133,890	140,295	111,317	171,400	171,400	234,040
Personnel	41,632	79,305	79,304	41,632	79,305	79,304			
90019 CIEF	971,175	616,551	609,663	971,175	615,361	612,457	1,244,250	444,250	499,524
Fonctionnement	91,100	41,000	34,112	91,100	39,810	36,907	1,244,250	444,250	499,524
Personnel	880,075	575,551	575,551	880,075	575,551	575,551			
Recherche	11,389,775	10,370,780	8,742,720	11,389,775	10,173,624	8,997,324	6,422,234	4,421,333	3,241,113
900R00 DRED	5,446,633	4,171,914	4,116,150	5,446,633	4,127,790	4,146,145	1,882,408	1,145,208	979,309
Fonctionnement	722,320	258,534	239,285	722,320	214,410	269,280	1,882,408	1,145,208	979,309
Investissement	120,300	26,385		120,300	26,385				
Personnel	4,604,013	3,886,995	3,876,865	4,604,013	3,886,995	3,876,865			
900R04 EMC	794,574	777,907	623,468	794,574	776,875	621,951	685,456	614,760	235,794
Fonctionnement	294,336	115,796	88,558	294,336	114,764	89,057	685,456	614,760	235,794
Investissement	48,383	84,181	73,936	48,383	84,181	71,920			
Personnel	451,855	577,929	460,974	451,855	577,929	460,974			
900R05 LCE	34,890	19,296	16,989	34,890	17,646	16,461	0	0	500
Fonctionnement	28,890	16,299	13,992	28,890	14,649	13,464			500
Investissement	1,000	0		1,000	0				
Personnel	5,000	2,997	2,997	5,000	2,997	2,997			
900R06 CERLA	52,716	73,149	63,239	52,716	71,526	63,126	30,238	24,490	25,159
Fonctionnement	37,216	45,759	45,047	37,216	44,136	44,934	30,238	24,490	25,159
Investissement	2,000	0		2,000	0				
Personnel	13,500	27,390	18,192	13,500	27,390	18,192			
900R07 COACTIS	690,687	447,629	320,937	690,687	441,558	561,444	1,001,058	705,134	512,694
Fonctionnement	611,616	375,483	254,921	611,616	369,412	495,428	1,001,058	705,134	512,694
Investissement	4,519	5,784	4,770	4,519	5,784	4,770			
Personnel	74,552	66,362	61,245	74,552	66,362	61,245			

	Dépenses 2021						Recettes 2021		
	BI AE	Crédits		BI CP	Crédits		BI RE	Crédits	
		ouverts AE	Réalisé AE		ouverts CP	Réalisé CP		ouverts RE	Réalisé RE
900R08 GREPS	270,335	427,900	285,720	270,335	425,980	288,257	358,387	485,891	339,105
Fonctionnement	128,133	149,378	58,615	128,133	146,157	57,021	358,387	485,891	339,105
Investissement	15,546	17,457	6,643	15,546	18,758	10,774			
Personnel	126,656	261,065	220,462	126,656	261,065	220,462			
900R09 DCT	45,675	36,488	20,608	45,675	30,590	20,232	15,000	13,435	13,436
Fonctionnement	42,175	34,895	20,116	42,175	28,997	19,739	15,000	13,435	13,436
Investissement	1,100	1,100		1,100	1,100				
Personnel	2,400	493	493	2,400	493	493			
900R10 ELICO	36,893	44,507	25,989	36,893	44,168	24,634	24,116	0	1,570
Fonctionnement	27,569	29,368	14,632	27,569	29,029	15,080	24,116		1,570
Investissement	2,824	4,565	2,225	2,824	4,565	423			
Personnel	6,500	10,574	9,132	6,500	10,574	9,132			
900R11 LADEC	19,366	56,603	42,186	19,366	54,320	42,048	0	0	86
Fonctionnement	17,366	38,491	27,548	17,366	36,208	27,409			86
Investissement	2,000	2,000	662	2,000	2,000	662			
Personnel		16,112	13,976		16,112	13,976			
900R13 CRPPC	93,134	112,894	81,887	93,134	111,426	83,293	72,940	5,000	9,484
Fonctionnement	55,970	75,730	52,545	55,970	74,262	55,331	72,940	5,000	9,484
Investissement	3,500	3,500	1,381	3,500	3,500	0			
Personnel	33,664	33,664	27,962	33,664	33,664	27,962			
900R14 LER	28,430	100,207	92,859	28,430	97,926	77,596	10,000	31,280	26,280
Fonctionnement	26,759	73,179	66,127	26,759	70,898	50,864	10,000	31,280	26,280
Personnel	1,671	27,028	26,732	1,671	27,028	26,732			
900R15 DISP	196,922	224,160	74,260	196,922	223,371	70,765	111,411	141,996	123,025
Fonctionnement	115,422	145,840	60,782	115,422	145,051	57,287	111,411	141,996	123,025
Investissement	48,500	45,320	2,595	48,500	45,320	2,595			
Personnel	33,000	33,000	10,883	33,000	33,000	10,883			
900R17 ERIC	194,807	216,497	171,826	194,807	214,179	172,002	113,906	42,916	51,177
Fonctionnement	67,302	94,200	62,539	67,302	91,882	62,715	113,906	42,916	51,177
Investissement	12,000	12,206	4,205	12,000	12,206	4,205			
Personnel	115,505	110,091	105,082	115,505	110,091	105,082			
900R18 PASSAGES	125,920	122,717	103,982	125,920	121,873	107,167	46,756	0	41,457
Fonctionnement	83,253	81,104	65,410	83,253	80,260	68,595	46,756		41,457
Investissement	2,000	2,449	449	2,000	2,449	449			
Personnel	40,667	39,164	38,123	40,667	39,164	38,123			
900R19 HISOMA	99,118	115,163	102,556	99,118	114,670	100,970	44,925	17,603	17,964
Fonctionnement	70,950	69,071	59,179	70,950	68,578	61,651	44,925	17,603	17,964
Investissement		9,324	7,864		9,324	3,805			
Personnel	28,168	36,768	35,513	28,168	36,768	35,513			
900R20 ARCHEORIENT	658,179	562,061	500,950	658,179	500,467	518,612	360,000	236,000	115
Fonctionnement	180,708	244,492	216,926	180,708	182,898	234,161	360,000	236,000	115
Investissement	50,000	150,298	149,312	50,000	150,298	149,739			
Personnel	427,471	167,271	134,712	427,471	167,271	134,712			
900R21 CIHAM	70,998	87,855	77,183	70,998	85,456	72,550	22,800	0	208
Fonctionnement	38,686	38,617	34,049	38,686	36,218	32,849	22,800		208
Investissement	5,000	10,926	6,028	5,000	10,926	2,596			
Personnel	27,312	38,312	37,105	27,312	38,312	37,105			
900R22 IAO	25,809	32,549	23,066	25,809	28,841	22,380	8,000	0	0
Fonctionnement	25,809	32,549	23,066	25,809	28,841	22,380	8,000		
900R23 EVS IRG	297,651	326,791	248,169	297,651	321,907	242,668	161,558	121,578	124,333
Fonctionnement	162,997	152,628	98,700	162,997	147,744	92,668	161,558	121,578	124,333
Investissement	31,551	36,135	16,147	31,551	36,135	16,677			
Personnel	103,103	138,028	133,323	103,103	138,028	133,323			
900R24 ECP	280,139	233,948	193,443	280,139	233,549	187,362	262,649	120,783	91,989
Fonctionnement	202,619	177,226	141,599	202,619	176,827	135,519	262,649	120,783	91,989
Investissement	4,601	4,601	1,402	4,601	4,601	1,402			
Personnel	72,919	52,121	50,441	72,919	52,121	50,441			
900R25 LAHRA	154,236	179,889	131,508	154,236	176,130	132,985	68,847	0	1,613
Fonctionnement	85,407	71,410	46,757	85,407	67,651	48,234	68,847		1,613
Investissement		5,650	1,238		5,650	1,238			
Personnel	68,829	102,829	83,513	68,829	102,829	83,513			
900R26 CMW	123,427	134,079	97,203	123,427	133,005	84,874	73,736	30,000	65,942
Fonctionnement	84,427	92,040	56,535	84,427	90,966	46,560	73,736	30,000	65,942
Investissement	7,000	10,000	8,642	7,000	10,000	6,289			
Personnel	32,000	32,039	32,026	32,000	32,039	32,026			
900R28 ICAR	111,752	100,637	68,931	111,752	100,637	81,085	38,718	0	25
Fonctionnement	54,459	61,359	35,435	54,459	61,359	44,343	38,718		25
Investissement	10,000	10,000	9,720	10,000	10,000	12,967			
Personnel	47,293	29,278	23,776	47,293	29,278	23,776			
900R29 DDL	348,165	396,169	197,329	348,165	392,192	195,676	283,712	0	0
Fonctionnement	105,791	155,930	27,902	105,791	151,953	18,937	283,712		
Investissement	22,000	14,461	7,228	22,000	14,461	14,541			
Personnel	220,374	225,778	162,198	220,374	225,778	162,198			

	Dépenses 2021						Recettes 2021		
	BI AE	Crédits ouverts AE	Réalisé AE	BI CP	Crédits ouverts CP	Réalisé CP	BI RE	Crédits ouverts RE	Réalisé RE
	900R30 IHRIM	94,295	60,008	55,345	94,295	56,338	48,467	5,607	5,607
Fonctionnement	57,495	30,347	25,793	57,495	26,677	18,915	5,607	5,607	5,875
Personnel	36,800	29,661	29,552	36,800	29,661	29,552			
900R31 LIRIS	129,220	189,781	106,645	129,220	187,791	105,208	270,842	139,720	97,872
Fonctionnement	54,439	86,036	32,482	54,439	84,046	32,280	270,842	139,720	97,872
Investissement	7,000	26,607	11,020	7,000	26,607	9,785			
Personnel	67,781	77,138	63,143	67,781	77,138	63,143			
900R32 ARAR	54,345	77,268	77,095	54,345	73,796	73,446	30,000	30,000	30,000
Fonctionnement	22,358	43,158	43,147	22,358	39,686	39,497	30,000	30,000	30,000
Investissement	2,000	4,123	4,123	2,000	4,123	4,123			
Personnel	29,987	29,987	29,826	29,987	29,987	29,826			
900R34 TRIANGLE	133,455	217,360	178,886	133,455	211,277	172,879	59,808	156,128	186,162
Fonctionnement	98,746	88,050	57,044	98,746	81,967	51,037	59,808	156,128	186,162
Investissement	7,906	4,000	1,816	7,906	4,000	1,816			
Personnel	26,803	125,310	120,027	26,803	125,310	120,027			
900R35 GATE	224,004	146,869	121,782	224,004	142,158	137,024	51,873	61,358	32,615
Fonctionnement	146,831	79,719	61,890	146,831	75,008	72,090	51,873	61,358	32,615
Investissement	27,523	17,500	12,539	27,523	17,500	17,582			
Personnel	49,650	49,650	47,352	49,650	49,650	47,352			
900R36 LAET	96,692	73,551	46,974	96,692	72,239	47,561	80,000	70,000	0
Fonctionnement	60,957	42,864	21,310	60,957	41,552	21,897	80,000	70,000	0
Investissement	3,000	800	780	3,000	800	780			
Personnel	32,735	29,887	24,884	32,735	29,887	24,884			
900R37 ISH	4,000	57,557	57,451	4,000	57,435	52,388	0	0	82
Fonctionnement	4,000	17,736	17,630	4,000	17,614	12,568			82
Investissement		1,335	1,335		1,335	1,335			
Personnel		38,486	38,485		38,486	38,485			
900R38 IRAA	3,500	3,500	3,500	3,500	3,371	3,500	0	0	0
Fonctionnement	3,500	3,500	3,500	3,500	3,371	3,500			
900R39 MOM	124,437	135,797	131,443	124,437	128,420	133,374	15,000	15,000	19,142
Fonctionnement	124,437	135,797	131,443	124,437	128,420	133,374	15,000	15,000	19,142
900R40 CERCRID	101,092	162,531	74,654	101,092	161,772	76,960	80,089	16,832	84,342
Fonctionnement	51,862	98,027	19,568	51,862	97,268	21,874	80,089	16,832	84,342
Investissement	6,330	861	860	6,330	861	860			
Personnel	42,900	63,643	54,225	42,900	63,643	54,225			
900R41 ISERL	23,000	24,149	23,938	23,000	23,727	28,413	13,000	13,000	3,000
Fonctionnement	23,000	20,700	20,489	23,000	20,278	24,733	13,000	13,000	3,000
Personnel		3,449	3,449		3,449	3,449			
900R43 PUL	120,000	109,945	100,211	120,000	100,951	99,863	100,000	100,000	75,142
Fonctionnement	120,000	109,030	99,296	120,000	100,036	98,948	100,000	100,000	75,142
Investissement		915	914		915	914			
900R44 EVS CTT	68,998	51,875	41,843	68,998	50,031	40,317	30,820	43,564	13,444
Fonctionnement	31,439	22,949	13,377	31,439	21,105	11,851	30,820	43,564	13,444
Investissement	2,000	2,000	1,540	2,000	2,000	1,540			
Personnel	35,559	26,926	26,925	35,559	26,926	26,925			
900R45 DIPHE	12,281	59,581	42,514	12,281	58,238	43,642	8,574	34,050	32,176
Fonctionnement	11,281	22,534	14,582	11,281	21,191	16,961	8,574	34,050	32,176
Investissement	1,000	5,917	5,915	1,000	5,917	4,664			
Personnel		31,130	22,017		31,130	22,017			
Serv.cent, communs et généraux	166,332,327	143,190,150	139,086,269	138,974,617	135,530,232	132,169,727	148,864,585	135,743,669	137,541,756
90000 Présidence	89,400	15,311	10,743	89,400	13,768	10,634	0	0	0
Fonctionnement	89,400	15,311	10,743	89,400	13,768	10,634			
90001 DGS	26,100	12,451	9,809	26,100	11,531	10,137	0	0	0
Fonctionnement	26,100	12,451	9,809	26,100	11,531	10,137			
90002 DAJIM	81,000	98,022	35,607	81,000	79,314	36,061	0	0	1,000
Fonctionnement	81,000	98,022	35,607	81,000	79,314	36,061			1,000
90003 Communication	254,000	207,503	199,180	254,000	188,745	224,116	9,000	9,000	0
Fonctionnement	249,000	202,503	194,195	249,000	183,745	219,132	9,000	9,000	
Investissement	5,000	5,000	4,985	5,000	5,000	4,985			
90004 DAF	15,000	19,405	17,647	15,000	37,405	34,247	0	0	0
Fonctionnement	15,000	19,405	17,647	15,000	37,405	34,247			
90006 DRH	109,660,432	113,226,855	113,148,950	109,655,432	113,181,852	113,141,134	565,361	565,361	685,091
Fonctionnement	816,000	747,384	689,225	811,000	702,381	681,859	565,361	565,361	685,091
Personnel	108,844,432	112,479,471	112,459,725	108,844,432	112,479,471	112,459,275			
900070 Cellule grands travaux	38,709,220	12,407,996	10,502,686	11,395,210	6,089,175	4,202,356	19,393,926	3,124,041	2,062,686
Fonctionnement		361,222	360,768		310,883	310,600	19,393,926	3,124,041	2,062,686
Investissement	38,709,220	12,046,774	10,141,918	11,395,210	5,778,292	3,891,756			
900071 STI BDR	3,947,300	3,644,996	3,468,862	3,947,300	3,268,739	3,224,277	131,800	131,800	208,737
Fonctionnement	3,356,400	3,054,096	2,950,677	3,356,400	2,677,839	2,929,909	131,800	131,800	208,737
Investissement	590,900	590,900	518,184	590,900	590,900	294,368			
900072 STI PDA	3,395,600	4,211,598	3,496,140	3,395,600	3,713,711	3,357,945	150,000	635,031	557,173
Fonctionnement	2,645,600	2,661,261	2,109,958	2,645,600	2,252,654	2,171,478	150,000	635,031	557,173
Investissement	750,000	1,550,337	1,386,182	750,000	1,461,057	1,186,467			

		Dépenses 2021						Recettes 2021		
		BI AE	Crédits ouverts AE	Réalisé AE	BI CP	Crédits ouverts CP	Réalisé CP	BI RE	Crédits ouverts RE	Réalisé RE
90010 DSI		4,550,500	3,835,500	3,543,833	4,568,800	3,754,526	3,231,248	26,500	26,500	216,035
	Fonctionnement	1,422,200	1,272,200	1,263,007	1,440,500	1,191,226	1,271,305	26,500	26,500	216,035
	Investissement	3,128,300	2,563,300	2,280,826	3,128,300	2,563,300	1,959,943			
90011 DRI		1,342,652	1,324,755	848,706	1,342,652	1,293,301	831,287	1,084,692	1,044,446	946,464
	Fonctionnement	1,171,764	1,087,610	693,988	1,171,764	1,056,156	676,569	1,084,692	1,044,446	946,464
	Personnel	170,888	237,145	154,718	170,888	237,145	154,718			
90012 Vie étudiante		351,000	400,415	381,704	325,000	363,472	387,073	0	0	13,083
	Fonctionnement	346,000	377,877	359,166	320,000	340,934	365,217			13,083
	Investissement	5,000	22,538	22,538	5,000	22,538	21,856			
900DACDS DACDS		48,200	13,200	7,832	48,200	10,694	7,342	0	0	-3,061
	Fonctionnement	48,200	13,200	7,832	48,200	10,694	7,342			-3,061
900130 DACDS SAAC		82,500	47,732	41,434	82,500	38,713	39,434	0	0	0
	Fonctionnement	82,500	47,732	41,434	82,500	38,713	39,434			
900131 DACDS SLA		88,000	61,848	33,534	88,000	61,655	33,534	0	0	0
	Fonctionnement	8,000	6,848	6,588	8,000	6,655	6,588			
	Investissement	80,000	55,000	26,947	80,000	55,000	26,947			
900132 DACDS MUMO		81,545	82,847	82,333	81,545	78,415	82,289	0	0	208
	Fonctionnement	28,995	30,703	30,537	28,995	26,271	30,494			208
	Investissement	52,550	52,144	51,795	52,550	52,144	51,795			
90014 SUAPS		161,000	164,499	138,811	161,000	149,853	134,390	51,000	51,000	8,812
	Fonctionnement	126,000	99,499	85,158	126,000	84,853	79,554	51,000	51,000	8,812
	Investissement	35,000	65,000	53,653	35,000	65,000	54,836			
90015 SUMPPS		44,884	36,801	29,273	44,884	35,722	29,316	120,000	120,000	70,122
	Fonctionnement	40,884	32,801	25,525	40,884	31,722	25,568	120,000	120,000	70,122
	Investissement	4,000	4,000	3,748	4,000	4,000	3,748			
90016 SCUIO		179,039	192,859	170,240	179,039	189,434	172,171	19,300	19,300	103,338
	Fonctionnement	76,540	88,983	69,652	76,540	85,558	71,583	19,300	19,300	103,338
	Personnel	102,499	103,876	100,588	102,499	103,876	100,588			
90017 FC VAE		87,660	51,428	25,190	87,660	43,250	26,564	90,000	90,000	328,349
	Fonctionnement	45,600	44,276	18,038	45,600	36,098	19,411	90,000	90,000	328,349
	Personnel	42,060	7,152	7,152	42,060	7,152	7,152			
90018 UTA		81,329	31,497	14,170	81,329	28,947	20,729	64,000	64,000	42,397
	Fonctionnement	49,500	17,196	3,994	49,500	14,646	10,553	64,000	64,000	42,397
	Personnel	31,829	14,301	10,176	31,829	14,301	10,176			
90020 SCD		1,514,066	1,554,842	1,486,681	1,484,066	1,488,258	1,505,850	47,475	47,475	38,411
	Fonctionnement	1,350,000	1,344,240	1,306,822	1,320,000	1,277,656	1,328,187	47,475	47,475	38,411
	Investissement	47,500	47,500	16,757	47,500	47,500	14,561			
	Personnel	116,566	163,102	163,102	116,566	163,102	163,102			
90021 SPS		452,500	187,546	119,290	452,500	178,185	127,272	231,672	200,830	230,700
	Fonctionnement	37,500	37,172	2,210	37,500	27,811	2,075	231,672	200,830	230,700
	Investissement	22,000	45,241	16,337	22,000	45,241	24,453			
	Personnel	393,000	105,133	100,744	393,000	105,133	100,744			
90022 Dir DFVE/division des études		13,900	13,094	12,032	12,900	11,669	12,579	0	0	0
	Fonctionnement	13,900	13,094	12,032	12,900	11,669	12,579			
90099 Etablissement		1,075,500	1,347,150	1,261,584	1,075,500	1,219,898	1,287,743	126,879,859	129,614,885	132,032,211
	Fonctionnement	625,500	1,289,214	1,261,584	625,500	1,150,153	1,287,743	126,879,859	129,614,885	132,032,211
	Investissement	200,000	57,935		200,000	69,744				
	Personnel	250,000	0		250,000	0				
Total général		187,855,629	162,278,667	155,618,356	160,443,148	154,205,080	148,902,733	166,365,382	150,186,408	148,973,249

Annexe

Budget CVEC - année 2021

1. Rappel

La vie de campus inclut l'ensemble des services proposés aux étudiants afin d'améliorer leur accompagnement social, de leur proposer des activités culturelles et sportives, de favoriser leurs initiatives et de soutenir les projets associatifs, de mettre en place des actions en faveur de la santé ou de développement durable. Une vie de campus de qualité répond non seulement aux attentes des étudiants mais constitue également un facteur d'attractivité pour les établissements d'enseignement supérieur.

Dans cette optique, la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a inséré dans le code de l'éducation un nouvel article L. 841-5 qui crée « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ».

Le produit de la CVEC doit permettre de financer des actions dont le but est de favoriser, conformément au I de l'article L. 841-5 du code de l'éducation, l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que la prévention et l'éducation à la santé.

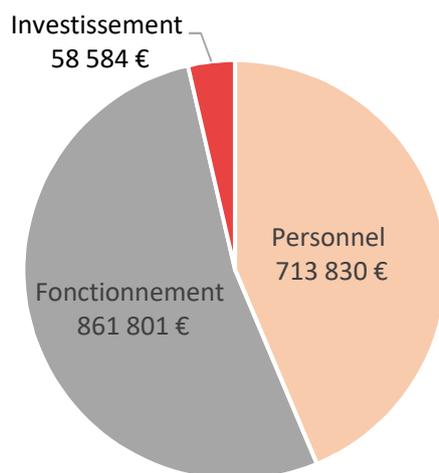
2. Le budget 2021

L'établissement fait le choix d'un reporting en année civile. A ce titre, les dépenses portées en 2021 au titre de la CVEC ont été exécutées de janvier à décembre et financées :

- Par le solde de la contribution au titre de l'année universitaire 2020-2021 ;
- Par l'acompte de la contribution au titre de l'année universitaire 2021-2022.

La recette 2021 s'est élevée à **1 634 215€**. Le tableau ci-dessous récapitule les actions qui y sont inscrites, présentées par axes thématiques.

Les crédits inscrits au budget de la CVEC comprennent **43,7 %** de crédits de personnel (masse salariale du SSU, de la mission handicap, de l'assistante sociale...), **52,7%** de fonctionnement dont une enveloppe au titre de dépenses COVID et **3,6 %** de dépenses d'investissement.



L'établissement a fait le choix de structurer ses actions CVEC en sept catégories :

- Prévention (axe A) ;
- Accès aux soins (axe B) ;
- Accompagnement social (axe C) ;
- Pratique sportive (axe D) ;
- Art et culture (axe E) ;
- Accueil des étudiants (axe F) ;
- Actions transverses (axe G).

La répartition pour 2021 selon les sept axes précités est la suivante :



Le détail des projets inscrits pour 2021 est présenté ci-dessous.

COMPTE FINANCIER 2021 - EXECUTION DU BUDGET CVEC

Axes	Intitulé du projet	Services	Fonctionnement	2021 Investissement	2021 Personnel	2021 Total projet	2021 Total axe
A - PREVENTION	actions de prévention menées par le SSU	SSU	9 288 €		248 125 €	257 413 €	257 413 €
B - ACCES AUX SOINS	Fonctionnement total du SSU (tous comptes budgétaires)	SSU	16 279 €	3 748 €	379 306 €	399 333 €	399 333 €
C - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	Subvention Crèche Equal +aides étudiants	SVE	85 130 €			85 130 €	111 130 €
	Remboursements / exonérations frais inscriptions	SVE	26 000 €			26 000 €	
D - PRATIQUE SPORTIVE	gratuité sport / prise en charge 20 euros	SUAPS	40 000 €			40 000 €	97 956 €
	Secourisme - sauveteur aquatique	SUAPS	3 120 €			3 120 €	
	achat de matériel	SUAPS		54 836 €		54 836 €	
E - ART ET CULTURE	chargé de projet culturel	DACDS			51 111 €	51 111 €	52 852 €
	Battle Hip-Hop SAAC	Service Culture	1 741 €			1 741 €	
F - ACCUEIL DES ETUDIANTS	ambassadeurs culturels	DACDS				0 €	10 916 €
	Boutique des sciences	SCUIO-IP	10 916 €			10 916 €	
G - TRANSVERSE	Abonnements clés DATA étudiants	DSI	17 640 €			17 640 €	704 615 €
	Aide numérique complémentaire	DSI	33 893 €			33 893 €	
	Dépenses RH transverses aux actions- assistante sociale 100%	SVE			28 266 €	28 266 €	
	Masse salariale Mission handicap	SVE			126 370 €	126 370 €	
	Dépenses prévisionnelles COVID	MULTIPLE	436 852 €			436 852 €	
Financement des projets associatifs	SVE	32 971 €			28 623 €	61 594 €	
		TOTAL	713 830 €	58 584 €	861 801 €	1 634 215 €	1 634 215 €

